

EXTRAIT

TRAVAUX
DE LINGUISTIQUE ET DE PHILOGIE

Recueil annuel
fondé en 1963 par Georges Straka
et publié par

Georges KLEIBER et Gilles ROQUES

avec le concours
du Centre National de la Recherche Scientifique

XXVII

Eugenio COSERIU
Principes de syntaxe fonctionnelle



STRASBOURG-NANCY
1989

LIBRAIRIE KLINCKSIECK
11, rue de Lille, 75007 Paris

Principes de syntaxe fonctionnelle

1. La définition de la syntaxe fonctionnelle est très simple, les nombreuses implications de cette définition sont par contre assez complexes. Donnons tout d'abord la définition: la syntaxe ou grammaire fonctionnelle — nous verrons qu'il n'y a pas lieu de distinguer « syntaxe » et « grammaire » —, c'est *la paradigmatique du signifié grammatical*. Elle établit la structure sémanto-grammaticale propre d'une langue donnée ou bien — puisque dans la langue toute structure concernant les deux plans sémiotiques, l'expression et le contenu, est sémantiquement motivée — plus simplement: la structure grammaticale d'une langue. Par là elle est l'opposé de la grammaire universelle ou onomasiologique qui, au fond, ne concerne pas le signifié mais la désignation et, par conséquent, non pas les structures grammaticales d'une langue donnée mais les possibilités grammaticales du langage en général.

« Nommer » et « dire ». Objet et sens de la syntaxe fonctionnelle.

2.1. La première implication de notre définition, c'est donc que, dans le contenu linguistique (= « tout ce qui est communiqué et compris au moyen d'un fait de discours ou acte de parole »), il faut distinguer trois types différents: la désignation, le signifié et le sens. La *désignation* est le rapport entre les signes ou les constructions linguistiques et la réalité extralinguistique « désignée » en chaque cas, ou bien cette réalité extralinguistique elle-même en tant que désignée par les signes et leurs constructions; c'est, par conséquent, ce qu'on appelle souvent « référence ». Le *signifié* est le contenu donné par la langue employée dans le discours, et exclusivement par celle-ci, c'est-à-dire l'organisation des possibilités de désignation spécifiques d'une langue donnée. Le *sens*, finalement, est le contenu spécifique d'un discours ou d'un fragment de discours en tant que donné pour ce discours en particulier par le concours de la désignation, du signifié de langue et des déterminations extralinguistiques du discours considéré (par exemple: connaissance des « choses » désignées, connaissance de la « situation » dans laquelle on parle, connaissance des personnes qui y participent).

2.2. Dans la syntaxe ou grammaire fonctionnelle il s'agit évidemment de la structuration d'un seul type de contenu, le signifié; cependant non pas du signifié tout entier, mais uniquement du signifié « grammatical »: le signifié

se rapportant au « dire ». A cet égard il faut précisément reprendre la distinction ancienne des deux fonctions primaires du langage, la fonction de « nommer » (ὀνομάζειν) et la fonction de « dire » (λέγειν), distinction du reste toujours présente dans la distinction courante entre « lexique » et « grammaire ».

Le signifié grammatical constitue en effet l'organisation sémantique propre du « dire » dans une langue donnée, tandis que le signifié lexical concerne exclusivement le fait de « nommer ». Nous disons « exclusivement » parce que le signifié grammatical « englobe » pour ainsi dire le fait de « nommer », tandis que le signifié lexical se limite à la fonction dénominative pure. Ainsi une phrase « nomme » aussi, à travers son signifié grammatical, un « état de choses » déterminé, mais elle le fait en disant quelque chose des « choses » déjà nommées par le lexique: en disant, précisément, qu'elles constituent (virtuellement) tel ou tel « état de choses ». La tâche de toute syntaxe fonctionnelle, c'est d'établir en chaque cas ce que la langue considérée *dit* en tant que telle et par elle-même, au moyen de ses oppositions grammaticales, et d'établir pour chaque langue le système paradigmatique de ces oppositions; en d'autres termes, d'établir pour chaque langue la « Weltanschauung » grammaticale qui lui est propre: son système spécifique de structuration du monde des événements et des relations qui sont l'objet du « dire ».

2.3. Dans ce sens, en réalité, la grammaire a toujours été fonctionnelle, parce que, du moins, elle a toujours aspiré à établir les distinctions et les catégories grammaticales spécifiques de chaque langue. Mais pendant longtemps la diversité grammaticale des langues, quoique bien connue dans la pratique, n'a pas été l'objet d'une réflexion théorique soutenue et cohérente; surtout, elle n'a pas trouvé son reflet dans une méthode rigoureuse de la description grammaticale, puisque celle-ci a presque toujours confondu désignation et signifié (souvent même désignation, signifié et sens) et, par là, grammaire « générale » et grammaire fonctionnelle, grammaire onomasiologique et grammaire sémantique. Le premier à souligner explicitement — du moins dans l'application à la technique descriptive et tout en se fondant sur des principes plus ou moins intuitifs — le caractère systématique de la diversité grammaticale des langues, et par là la spécificité de la structure grammaticale de chaque langue, a été sans doute l'Espagnol Lorenzo Hervás, dans la seconde moitié du 18^e siècle. Hervás a introduit aussi un procédé pour « montrer » la diversité de l'organisation du signifié grammatical dans les différentes langues. C'est le procédé de la traduction littérale, qui met en évidence ce qu'il appelle « el artificio gramatical », c'est-à-dire, précisément, la structure grammaticale propre à chaque langue. Ainsi il « traduit » en italien ce qui en langue quechua correspond à lat. « Pater noster, qui es in coelis » (*yaya-icu hanac-pachacuna-pi cac*) par « Padre nostro alti-luoghi-in

stante »; de même, « sicut in coelo et in terra », par « siccome alto-luogo-in così-ancora questo-suolo-in-ancora » (*Saggio pratico delle lingue*, Cesena 1787, p. 88). Et un exemple encore plus symptomatique correspondant à la langue viléla: « giorno-giorno pane-del nostro adesso-giorno noi dà-lo » (*ibid.*, p. 103). Quelques dizaines d'années plus tard, Wilhelm von Humboldt reprend et fonde explicitement et d'une façon critique la même idée et le même procédé technique pour rendre évidente la structure du signifié grammatical. Dans *Über das Entstehen der grammatischen Formen und ihren Einfluss auf die Ideenentwicklung*, Berlin 1822 — c'est une date fondamentale dans l'histoire de la linguistique: pour la première fois la diversité du contenu grammatical des langues est explicitement signalée, soulignée et justifiée — il avertit à plusieurs reprises du danger qu'il y a à partir, dans l'interprétation de la structure grammaticale d'une langue, des équivalences de traduction dans une autre langue, puisque, dit-il, « ces traductions, dans la mesure où elles concernent les formes [= structures] grammaticales, sont presque toujours fausses et nous présentent une vision grammaticale entièrement différente de celle du sujet parlant [de la langue considérée] ». Voici quelques-uns de ses exemples: dans la langue « caraïbique », *aveiridaco* correspond à allem. « du wärest », mais littéralement cela signifie « am Tage deines Seins »; dans la langue lule, *ale-ti-pan* équivaut à allem. « aus Erde gemacht », mais ce que dit effectivement cette langue, c'est « Erde-aus-sie-machen »; dans la même langue, *caic tucuec* équivaut à « ich pflüge zu essen », mais littéralement c'est « ich esse, ich pflüge ». A la suite de Humboldt, H. Steinthal distingue strictement contenu pensé (et communiqué) et contenu grammatical de langue, c'est-à-dire, avec nos termes, désignation et signifié grammatical: « [das], was von den Menschen vermittelt ihrer Sprache » et « [das], was von der Sprache selbst ausgesagt wird, was in ihr an und für sich selbst liegt », sa « forme intérieure » grammaticale (*Die Classification der Sprachen*, Berlin 1850, pp. 61-62). Ainsi, dit-il dans un autre ouvrage, siamois *rja khōn nāi* communique le contenu de pensée « Kahn des Herrn », mais ce que la langue elle-même y exprime, la « forme intérieure » de cette phrase, c'est « Kahn Besitz Herr »; et en « égyptien » *pe xem en uāns* correspond en tant que contenu communiqué à allem. « der kleine Wolf », mais littéralement, c'est « der kleine, welcher Wolf » (*Charakteristik der hauptsächlichsten Typen des Sprachbaues*, Berlin 1860, pp. 152, 238). Le même procédé est repris plus tard par F.N. Finck, en particulier dans son ouvrage bien connu *Die Haupttypen des Sprachbaues*, Leipzig 1910, où il donne, par exemple, pour le chinois des traductions littérales telles que: « Mensch, Mensch sämtlich dies-ist solches Sagen », « Haus, Haus sämtlich dies-ist solche Sache », correspondant à ce qui en allemand se dit « alle Menschen sagen so », « das ist überall so » (p. 13). Précisons que nous ne considérons pas l'exactitude des exemples cités par Humboldt, Steinthal et Finck ni l'exactitude de l'interprétation qu'ils donnent pour chaque cas

en particulier: ce qui importe du point de vue théorique, c'est le principe sous-jacent à cette interprétation et la méthode de description grammaticale qu'il implique.

2.4.1. Il est relativement facile d'appliquer ce principe à des langues «exotiques», c'est-à-dire structurellement très différentes des nôtres. Ainsi, si l'on considère cette phrase japonaise très simple: *kodomo-wa kuru* — équivalant dans la désignation, selon les cas, à fr. «l'enfant vient (va venir)» ou à «les enfants viennent (vont venir)» — on n'y trouve rien qui, en ce qui concerne le signifié de langue, y soit exactement comme en français. Du point de vue lexical, le verbe *kuru* désigne sans doute à peu près la même chose que fr. *venir*, mais il ne signifie pas proprement «venir»: à notre avis, c'est l'intransitif de *kureru* qui signifie «donner»; par conséquent, il signifie quelque chose comme «se donner, être donné» (cf. en allemand: *sich begeben, sich ergeben*). Mais laissons de côté le signifié lexical et considérons plutôt le signifié grammatical. Tout d'abord *kuru* — comme, du reste, tous les verbes du japonais — est absolument impersonnel; par conséquent, même si l'on accepte la traduction de son signifié lexical par «venir», il ne signifie ni «vient» ni «viennent», mais plutôt «il y a un 'venir'», «il y a le fait de venir». A son tour, *kodomo* ne signifie pas «enfant, un enfant, l'enfant» ni «enfants, des enfants, les enfants»: c'est tout simplement le nom de l'espèce ou de la classe «enfant», pouvant s'appliquer à n'importe quel nombre de membres de cette classe, sans distinction de singulier/pluriel ni de défini/indéfini (actuel/inactuel). Et la particule *wa* n'indique pas la même fonction syntagmatique que le «sujet» dans nos langues, mais uniquement le thème du discours — dans notre exemple, le thème de ce petit discours constitué par une seule phrase —, de sorte qu'elle signifie à peu près «en parlant de [x]», «en ce qui concerne [x]». En effet, on aurait exactement le même *wa* pour n'importe quelle autre fonction syntagmatique en tant que thème, par exemple pour un locatif comme «à Fribourg». Le nom de *Fribourg*, adapté à la phonologie du japonais, devrait être quelque chose comme *Hiriburu*, le locatif y correspondant sera *Hiriburu-de*, et à ceci on pourra ajouter la particule *wa* (*Hiriburu-de-wa*) pour signaler que l'on veut parler précisément de «à Fribourg» (et non pas de «Fribourg»). Ce que la phrase *kodomo-wa kuru* signifie du point de vue de la structure grammaticale propre au japonais, c'est donc quelque chose comme: «en ce qui concerne un certain nombre de membres de la classe 'enfant', il y a un 'venir'». Ceci au niveau du système de la langue. En ce qui concerne la norme du japonais parlé actuel, il faudrait ajouter que ce *kuru*, qui dans le système est le «présent» et en même temps la forme générale du verbe («l'infinitif»), s'emploie plutôt pour désigner des événements à venir et que, pour désigner des faits actuels, l'on a en japonais une autre construction, semblable à la «progressive form» de l'anglais ou à *estar* + gérondif

en espagnol (*estar haciendo*), mais en même temps assez différente aussi bien au niveau de sa valeur dans le système qu'au niveau de ses emplois.

2.4.2. Les exemples «exotiques» de ce type, où l'on constate une diversité radicale dans l'organisation du contenu grammatical, sont assez évidents pour être admis même par des grammairiens «universalistes», qui s'efforcent tout au plus d'en réduire la portée. En revanche, lorsqu'il s'agit de nos propres langues, nous sommes tellement dominés par les types d'emploi dans la parole qui nous sont familiers et par la désignation, c'est-à-dire par le «contenu de pensée», que nous sommes très souvent portés à introduire dans nos grammaires ce qui, en réalité, n'y est pas. Reprenons à cet égard un exemple que nous avons déjà discuté dans d'autres contextes. Dans la phrase *je coupe le pain avec le couteau*, la construction *avec le couteau* serait — dit-on — un «complément d'instrument» ou même un «instrumental»; et ceci, non pas uniquement dans une grammaire «logique» ou «universelle», mais en syntaxe française (anglaise, allemande, etc.). Or, l'instrumentalité y est, certainement, en tant que contenu de pensée communiqué et compris. Mais s'agit-il dans ce cas d'un signifié grammatical du français, d'une fonction grammaticale appartenant au système de la langue française? En grammaire proprement fonctionnelle et sémantique, la réponse à cette question ne peut être que *non*. En effet, la construction *avec x* est en français exactement la même, par exemple, dans *se promener avec Marie*, où «Marie» n'est certainement pas «l'instrument» de la promenade, dans *ce gâteau est fait avec du sucre et de la farine*, où *sucre* et *farine* désignent plutôt la matière, dans *je le fais avec plaisir*, où *plaisir* désigne un sentiment ou une attitude concomitante de l'action, etc. Si l'on considère tous les types d'emploi de cette construction en français et qu'on s'efforce d'identifier ce que ces emplois ont en commun et ce qui les oppose aux emplois de *sans x*, on constate qu'elle ne signifie que «concomitance» ou «coprésence de *x*». La langue française en tant que système grammatical ne dit que: «*x* participe à l'événement (désigné par le verbe)», «*x* y est coprésent», mais elle ne spécifie pas le type de coprésence propre de tel ou tel emploi. Bien sûr, dans la parole le type de coprésence est presque toujours clairement déterminé en tant que coprésence d'un instrument, d'une matière, d'un agent, d'une attitude ou circonstance simultanée, etc.; ceci, pourtant, non pas grâce à la construction *avec x* telle quelle, mais à l'aide de la connaissance des choses, de la situation et du contexte. En grammaire fonctionnelle, c'est-à-dire du point de vue de la structuration du signifié grammatical en français, on n'a par conséquent dans ce cas qu'un seul signifié grammatical, qu'une seule «unité» ou «invariante» fonctionnelle de langue, bien que réalisée par une série de types d'emploi ou «acceptations» (variantes de désignation):

Construction	Signifié (Invariante fonctionnelle de langue)	Types d'emploi (« Acceptions ou variantes de désignation »)
--------------	---	---

avec x Coprésence

—	instrument
—	matière
—	agent
—	attitude
—
—

Sans doute, les types d'emploi sont aussi des faits de «langue» dans la mesure où ils sont déterminés par des contextes clairement différents et identifiables. Et ils doivent trouver leur place dans la description grammaticale complète de toute langue; mais ce qui importe en grammaire fonctionnelle, c'est précisément leur statut de variantes et non pas d'unités fonctionnelles de la langue: en grammaire, comme en phonologie, ce qui distingue en premier lieu les langues, c'est la répartition différente des unités et des variantes, le fait que ce qui fonctionne comme variante dans une langue peut constituer une unité fonctionnelle dans telle autre langue, et vice-versa. Ainsi, ce qui importe dans le cas de notre exemple, c'est de ne pas considérer l'acception «instrumental» de la construction *avec x* comme unité fonctionnelle de la langue française et de ne pas l'attribuer au système grammatical du français: cette construction peut désigner un *instrument*, mais elle n'est pas un *instrumental*. On pourrait dire que, du moins dans le cas de *avec le couteau*, c'est bien d'un «instrumental» (ou d'un «complément d'instrument») qu'il s'agit. Mais ceci n'est pas vrai non plus: même dans ce cas, il ne s'agit que d'une variante contextuelle très fréquente, sans doute, mais non pas constante. En effet, si on comprend que, dans *je coupe le pain avec le couteau*, il s'agit de l'emploi d'un instrument, c'est parce qu'on sait qu'un couteau, c'est un instrument qui sert à couper et parce qu'on sait ce qu'est «couper» et «couper le pain», et non pas grâce à la construction *avec le couteau* à elle seule, étant donné que celle-ci peut aussi ne pas désigner l'instrumentalité; cf., par exemple, *Avec le couteau, j'y ai mis aussi une fourchette* ou la construction *l'homme avec le couteau* (alternant avec *l'homme au couteau*).

Un cas pareil, dans lequel, cependant, il est relativement plus facile de délimiter les types d'emploi et même de préciser l'ordre de leur choix dans l'interprétation, c'est celui de la construction espagnole de *se* + verbe à la troisième personne. On a attribué à cette construction toute une série de fonctions de langue différentes: elle servirait à exprimer le réfléchi, le réciproque, l'inchoatif, le «spontané», le passif, l'impersonnel.

Or, du point de vue fonctionnel, c'est-à-dire du point de vue même de la langue, ce ne sont que des types d'emploi ou «acceptions» (variantes de désignation). On peut, en effet, montrer que la valeur de langue de cette construction, son signifié grammatical commun à tous ses emplois, ce n'est que «l'inversion de la transitivité», c'est-à-dire, au fond, exactement la même «réflexivité» qu'on constate comme emploi primaire pour la première et la seconde personne, en particulier au singulier (avec *me*, *te*). L'emploi beaucoup plus différencié de la troisième personne s'explique par les possibilités plus différenciées de cette personne vis-à-vis de celles de la première et de la seconde. Dans ce cas aussi, on interprète en premier lieu la construction comme exprimant le «réfléchi» proprement dit, dans lequel l'inversion de la transitivité est donnée par le fait que l'action retourne sur son agent, c'est-à-dire que celui-ci est en même temps agent et objet de l'action (par exemple: *Juan se lava*). Mais, pour cela, il faut que le sujet du verbe soit un sujet agent. Or, la première et la seconde personne le sont toujours, tandis que la troisième personne ne l'est que s'il s'agit d'un être animé ou d'une personnification; en outre, un verbe à la troisième personne peut aussi être employé en tant qu'impersonnel, c'est-à-dire, sans être référé à un sujet. A ceci, il faut ajouter qu'un sujet au pluriel permet qu'un agent soit à son tour l'objet d'un autre agent (ce qui, naturellement, vaut aussi pour la première et pour la seconde personne). Ainsi, s'il y a plusieurs agents et qu'il s'agisse d'une action que normalement on n'effectue pas sur soi-même, on interprétera le réfléchi, indépendamment de la personne du verbe, comme «réciproque», dans lequel la réflexivité est donnée par le fait que la même action retourne sur son agent en tant qu'effectuée par un autre agent (*Juan y María se quieren*, et aussi: *nos queremos, os queréis*). Si le verbe est en lui-même intransitif, on interprète le réfléchi comme «inchoatif», précisément comme exprimant l'action (réfléchie!) d'entrer dans un état; ceci, aussi indépendamment de la personne (*los niños se duermen; me marcho*). Si, par contre, le verbe (à la troisième personne) est transitif, mais son sujet n'est pas ou ne peut pas être agent, on aura le «spontané» ou le «passif»: la transitivité est «invertie», l'action revient sur le sujet, dans ce sens que celui-ci est l'objet d'un processus sans agent ou d'une action effectuée par un agent normalement non nommé (par exemple: *la cuerda se rompe, se abre la puerta*). Si, finalement, le verbe transitif ou intransitif à la troisième personne n'a pas de sujet exprimé ni donné par le contexte (à la première et seconde personne le sujet est toujours donné, même s'il n'est pas exprimé), on a «l'impersonnel»: l'action ou le processus «revient» à sa propre source (ainsi: *se abre a las cinco; se duerme bien aquí*).

2.5. On comprendra mieux maintenant dans quel sens la grammaire fonctionnelle ou sémantique est l'opposé de la grammaire universelle ou

onomasiologique. La grammaire fonctionnelle se propose d'établir les signifiés grammaticaux distingués par une langue donnée et les rapports structurés (oppositifs) entre ces signifiés dans la même langue et elle renvoie à un second plan les types d'emploi de ces mêmes signifiés — des unités sémanto-grammaticales — dans la désignation. Pour ce faire, elle part du postulat qu'en principe — c'est-à-dire, en dépit de l'éventuelle synonymie grammaticale et des syncrétismes toujours possibles —, dans une langue, il y a pour toute expression donnée un signifié unitaire déterminé; postulat qui, à son tour, implique la primauté du signifié par rapport à l'expression, c'est-à-dire que les langues sont essentiellement des structurations sémantiques du monde extra-linguistique et que, par conséquent, les identités et différences dans l'expression ne sont que le moyen de manifestation des distinctions sémantiques, des identités et différences sur le plan du contenu. La grammaire onomasiologique (en particulier la grammaire transformationnelle, explicitement surtout sous sa forme dite «sémantique générative», mais plus ou moins implicitement sous toutes ses formes) considère, au contraire, les identités et différences dans la désignation comme primaires et ignore les identités et différences dans le signifié. Par conséquent, elle n'est pas à proprement parler grammaire des langues, grammaire analytique, mais bien plutôt grammaire de la parole en général, grammaire synthétique: elle ne considère pas la structuration du contenu grammatical propre de chaque langue, mais bien plutôt l'emploi des structures matérielles (et, implicitement, des signifiés y correspondant) dans la parole, c'est-à-dire, dans des actes de désignation. Ainsi, dans le cas que nous avons examiné, elle considérerait comme grammaticalement différents les différents emplois de la construction *avec x* (*avec le couteau, avec Marie, avec du sucre, avec plaisir, etc.*) et, au contraire, comme grammaticalement identiques des expressions telles que [*je coupe le pain*] *avec le couteau, à l'aide d'un couteau, en employant un couteau, en me servant du couteau, et pour ce faire j'utilise un [je me sers d'un] couteau, etc.* (et aussi, bien entendu, dans le même cas, russe *nožom*, lat. *cultrō*), puisque toutes ces expressions désignent — dans cette phrase! — l'instrument. De même, elle considérerait comme grammaticalement différents les différents emplois de lat. *petens, petiturus, ad petendum, etc.* et, au contraire, comme grammaticalement identiques les expressions [*Legati venerunt*] *pacem petentes, pacem petituri, ut pacem peterent, qui pacem peterent, ad pacem petendam, pacis petendae causa, pacem petitum, etc.*, qui — dans cette phrase — désignent toutes la finalité, tandis que pour la grammaire fonctionnelle chaque forme correspond en principe (c'est-à-dire, sauf en cas de syncrétisme ou homophonie) à une seule fonction de langue et des formes différentes correspondent en principe (sauf le cas de synonymie grammaticale) à des fonctions différentes. Or, il est sans doute intéressant, lorsqu'on étudie l'emploi de la langue dans les discours, d'établir que fr. *avec x, à l'aide de x, en employant x, en se servant de x, etc.* peuvent désigner l'instrument ou

qu'en latin le participe présent, le participe futur, les constructions gérondiales, *ut* + subjonctif présent ou imparfait, etc. peuvent désigner la finalité (et la grammaire traditionnelle l'a bien fait, du reste), mais ceci ne signifie pas établir les structures grammaticales propres du français ou du latin, les signifiés grammaticaux de ces langues. Et c'est tout simplement une erreur si, en se fondant sur des identités pareilles, on attribue au français «l'instrumental» et au latin «la finalité» en tant que fonctions de langue. Les équivalences de désignation dans telle ou telle phrase concrète ne révèlent pas les structures spécifiques d'une langue; au contraire, elles les cachent, et de ce fait, elles cachent aussi les différences entre les langues à cet égard. Dans le cas du signifié (grammatical ou lexical) il s'agit bien, si l'on veut, d'une identité dans la désignation, puisque le signifié n'est que la délimitation dans une langue d'une possibilité infinie de désignation; mais il s'agit d'une identité dans tous les emplois possibles, non pas dans un emploi en particulier. Ainsi dans le cas de *avec x* il s'agit de l'identité générique «concomitance», et non pas des identités particulières «instrument», «matière», «agent», «attitude», etc., qui ne sont que des déterminations ultérieures (des «variantes») de la concomitance tout court.

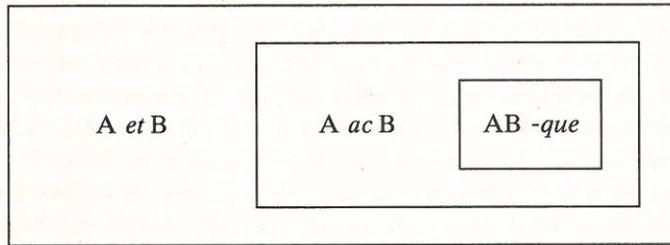
2.6. Il faut aussi remarquer que la structuration idiomatique du signifié grammatical se constate à tous les niveaux grammaticaux des langues, même si l'on peut admettre que les différences entre les langues sont probablement moindres aux niveaux «supérieurs», des structures complexes (en particulier, structure de la phrase), qu'aux niveaux «inférieurs», des structures simples (par exemple, catégories du nom ou du verbe). Ainsi, le grec distingue, on le sait, deux types de négation (à peu près: négation «objective» ou «assertive» et négation «subjective» ou «prohibitive») et le latin connaît une distinction en partie semblable mais non pas identique (*non/ne*); pour la condition, le latin distingue «irréalité», «éventualité» et «réalité», tandis que les langues romanes ne distinguent que «irréalité» et «non-irréalité»; et le japonais distingue strictement, jusque dans une seule et même phrase, «thème du discours» et «sujet» de la phrase (si les deux ne coïncident pas). Les niveaux supérieurs ne sont pas, comme on le croit parfois, «de par leur nature» plus «logiques» et par là moins idiomatiques et plus universels que les inférieurs. A tous les niveaux de l'expression linguistique, on a tout d'abord des oppositions de langue et, par conséquent, des paradigmes grammaticaux. Même une fonction apparemment si universelle telle que la coordination copulative est structurée en latin selon le paradigme suivant:

A et B

A ac B

AB -que

ou, plus exactement:



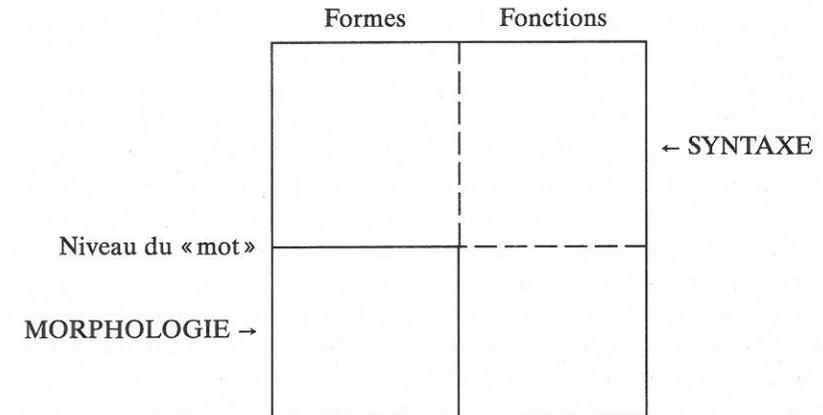
En effet, *et* unit tout type de termes, *ac* (*atque*) unit des termes étroitement liés dans la réalité désignée ou dans la pensée, mais non nécessairement équivalents (ils admettent des différences de degré, par exemple d'intensité ou de portée) et qui ne constituent pas nécessairement une énumération complète (par ex. *urbis atque imperii*, *gravissimus atque acerbissimus casus*, *dulcia atque amara*); et *-que* unit des termes en même temps étroitement liés, équivalents et présentés comme constituant une énumération complète (par ex. *Senatus populusque*, les deux autorités de l'État romain; *terra marique*, les deux types de champs de bataille pour les Romains, qui ne combattaient pas encore dans les airs). C'est-à-dire que *et* est le terme neutre de l'opposition *et/ac*, *-que* et *ac* est neutre par rapport au terme doublement caractérisé *-que*. Dans le même domaine, on a en serbo-croate un paradigme encore plus complexe, peut-être, avec quatre termes: *A i B*, *A a B*, *A te B*, *A pa B*. Et en japonais, où la subordination des propositions n'existe pas, on a une série de types de coordination copulative correspondant en partie (dans la désignation) à différents types de nos subordonnées.

Morphologie et syntaxe. Grammaire « constitutionnelle », fonctionnelle et relationnelle.

3.1. Les paradigmes grammaticaux qu'établit la syntaxe ou grammaire fonctionnelle sont toujours des paradigmes de combinaisons, des paradigmes de syntagmes, puisqu'en principe, une fonction grammaticale est toujours exprimée par une combinaison d'éléments et non pas par des éléments simples et uniques. Ainsi, dans *l'homme*, ce n'est pas l'article *le*, mais le syntagme tout entier *l'homme* qui est le porteur du signifié grammatical (l'article n'en est que l'instrument ou la « marque »). De même, dans 'A et B', ce n'est pas l'instrument *et* mais précisément la combinaison 'A et B' qui a un signifié grammatical. L'exception constituée par les cas de « supplétivisme » lexical (par ex. allem. *Leute*, fonctionnant comme pluriel de *Mensch* ou de *Mann*, à côté de *Menschen*, *Männer*) n'est qu'apparente: il s'agit dans ces cas d'éléments « simples » (non analysables) mais fonctionnant comme des combinaisons et dans des paradigmes de combinaisons; et, même dans un cas tel que *Leute*, on peut admettre par analogie avec d'autres formes une combinaison d'un élément lexical

**Leut*, non existant à l'état isolé, avec l'instrument pluralisateur *-e* (*Leut* + *-e*). Par conséquent, il n'y a pas de différence entre grammaire et syntaxe, vu que toute grammaire implique des combinaisons « syntaxiques » (ceci, même quand il s'agit de combinaisons avec des éléments zéro ou avec des procédés suprasegmentaux ou concernant l'ordre des éléments matériellement exprimés): il n'y a pas de grammaire « non syntaxique ». D'autre part, tout contenu grammatical doit avoir une expression déterminée (du moins, déterminée dans telle ou telle combinaison): les syncrétismes, à n'importe quel niveau, ne sont que des accidents du plan matériel du langage et ils sont reconnus comme tels précisément grâce au caractère « régulier » de la solidarité contenu - expression, caractère impliqué aussi par leur propre identification en tant que « déviations ». Et l'expression devrait constituer l'objet de la morphologie (étude des « formes » matérielles exprimant un contenu grammatical). Mais ceci n'implique pas qu'on accepte la distinction traditionnelle et conventionnelle entre morphologie et syntaxe. Au contraire, ce qu'on vient de dire implique que, du moins en ce qui concerne l'expression, il n'y a pas de différence non plus entre la morphologie et la syntaxe qui, de ce point de vue, sont tout simplement coextensives: c'est du reste ce qu'on prétend dire par le terme relativement nouveau de « morpho-syntaxe », équivalent à « grammaire ».

3.2. On doit, certes, distinguer à l'intérieur de la « morpho-syntaxe » l'étude de l'expression et l'étude du contenu grammatical. Mais la distinction courante entre morphologie et syntaxe ne nous aide pas à cet égard non plus. En effet, cette distinction est doublement incohérente. D'un côté, elle est faite à l'aide de deux critères différents: le critère du niveau de structuration et le critère de la fonction grammaticale. Pour des raisons en premier lieu pratiques et didactiques (application surtout à des langues à flexion assez riche au niveau du « mot », telles que le grec ou le latin), on limite la morphologie aux formes assumées par les « mots » et on attribue tout le reste (formes et fonctions) à la syntaxe:



Or, les niveaux de structuration grammaticale supérieurs à celui du « mot » (les combinaisons « syntaxiques » dans le sens traditionnel de ce terme : groupe de mots, phrase, texte) ne sont pas sans forme déterminée eux non plus ; et il y a des procédés grammaticaux (par ex. ordre des mots, intonation) qui ne fonctionnent qu'à ces niveaux, ce qui justifierait une « morphologie » du groupe de mots, une « morphologie » de la phrase, une « morphologie » du texte, bref, une « morphologie » pour tous les niveaux de structuration qu'on identifie dans une langue, si l'on accepte en tant que critère de délimitation la distinction entre forme et fonction. Et il y a d'autre part des fonctions spécifiques des « mots » (fléchis) à ce même niveau de structuration, ce qui devrait nous faire attribuer aussi à la « morphologie » les fonctions respectives, si l'on accepte en tant que critère la distinction entre « mot » et « combinaison des mots ». De l'autre côté, les fonctions identifiées et examinées en syntaxe sont aussi bien les fonctions grammaticales de la langue étudiée, les signifiés grammaticaux de cette langue représentés par les unités d'expression qui y correspondent (par ex. « emplois du génitif », « emplois du participe présent », « emplois du pluriel » etc.) que les fonctions désignatives unitaires réalisées en chaque cas par des signifiés grammaticaux différents (par ex. « expression de l'instrument », « expression de la cause », « expression de la finalité » etc.).

3.3.1. Cela implique qu'il faut distinguer dans la grammaire non pas deux mais trois sections différentes : grammaire « constitutionnelle », grammaire fonctionnelle et grammaire « relationnelle ». La grammaire « constitutionnelle » concerne la constitution matérielle des structures grammaticales : la structuration de l'expression correspondant aux signifiés grammaticaux de la langue considérée ; c'est la « morphologie » au sens large (et cohérent) de ce terme, c'est-à-dire une morphologie non limitée aux éléments minimaux de l'expression ni au niveau du « mot » mais concernant aussi le groupe de mots, la phrase, le « texte » grammaticalement structuré, bref, toute l'expression grammaticale, tous les niveaux de structuration grammaticale existant dans une langue. La grammaire fonctionnelle, c'est la paradigmatique grammaticale en tant que telle et, par là, la section centrale et déterminante de toute grammaire, en ce sens qu'elle conditionne tout le reste, la constitution de l'expression aussi bien que les « relations » : c'est la sémantique grammaticale de la langue considérée en chaque cas, ayant pour objet propre l'ensemble des oppositions de contenu grammatical et, par conséquent, les signifiés grammaticaux unitaires que celles-ci déterminent dans chaque langue. La grammaire relationnelle, finalement, concerne les unités de désignation exprimées par des signifiés différents — c'est-à-dire, fonctionnant en tant que signifiés de langue dans des paradigmes différents — et, par conséquent, les rapports subsistant entre ces paradigmes du point de vue de la désignation ; par exemple, la fonction désignative « instrument » examinée ci-dessus, fonction exprimée, on l'a vu,

par des signifiés oppositifs largement ou même radicalement différents, ou bien les équivalences du type *A est plus grand que B — B est plus petit que A*, *A bat B — B est battu par A*, *la porte est ouverte — la porte n'est pas fermée*, *A se taisait — A ne disait rien*, *A ne parlait pas* etc.

3.3.2. Du reste, ces trois sections correspondent à ce que le sujet parlant sait à propos de l'emploi grammatical de sa langue, c'est-à-dire au *quoi?*, au *pourquoi?* et au *comment?* de cet emploi, et, en même temps, aux trois types de différences qu'on peut constater entre les langues. En effet, le sujet parlant connaît les structures matérielles qu'il peut ou doit employer dans tel ou tel cas, il sait (intuitivement) quel est le signifié de langue de ces structures (puisqu'il les emploie avec la même valeur dans des contextes différents et même dans des contextes tout à fait nouveaux) et il sait comment il les emploie dans la désignation, en sachant, précisément, qu'il peut employer des unités matérielles et sémantiques différentes pour la même fonction de désignation (et, au contraire, exprimer au moyen d'une même unité de langue toute une série de types de désignation). Ainsi, le sujet parlant français connaît les formes *mon*, *ton*, *son* etc. et la façon dont elle varient dans la combinaison avec un substantif explicite ou implicite (*mon livre*, *ma maison*, *mes livres*, *mes maisons*, *le mien*, *la mienne*, *les miens*, *les miennes* etc.) : ce sont des faits de grammaire constitutionnelle ou morphologie. De même, il sait intuitivement que ces formes correspondent à un contenu de langue déterminé : (à peu près) 'relation de dépendance générique entre deux entités, dans le cas où l'entité présentée comme régissante est pensée comme nommée par un pronom personnel', c'est-à-dire la même relation qui entre deux entités nommées par des substantifs s'exprime normalement au moyen de *de* placé devant la forme qui nomme l'entité régissante (*le livre de Jean*, *la maison de Jean*, mais *son livre*, *sa maison* si *Jean = lui* et *mon livre*, *ma maison* si *Jean = moi*) ; c'est un fait de grammaire fonctionnelle. En outre, il sait que, dans certains cas et dans certains contextes, ces formes peuvent exprimer la fonction désignative (variante fonctionnelle) « possessivité » ou « appartenance » au sens strict de ces termes, c'est-à-dire, dans le fond, la même relation générique de « dépendance » mais ultérieurement déterminée (par la connaissance des choses ou par le contexte), précisément en tant que « possessivité » ou « appartenance » (par ex. *mon livre*, s'il s'agit d'un livre qui m'appartient, ce que pourtant *mon* ne dit pas explicitement, vu que la même construction pourrait désigner un livre que j'ai écrit, un livre que j'ai entre les mains mais qui ne m'appartient pas, un livre que je préfère à tous les autres etc.). Et il sait aussi bien que le même type de dépendance (la possessivité ou appartenance) s'exprime par le verbe *appartenir* ou par *être + à + pronom personnel* si la relation de possessivité n'est pas présentée dans le groupe nominal mais dans le prédicat (*mon livre*, mais *ce livre m'appartient*, *ce livre est à moi*, et non pas **ce livre est mon*), c'est-à-dire qu'il connaît un rapport par-

ticulier entre deux paradigmes différents et peut passer d'un paradigme à l'autre en maintenant une certaine équivalence dans la désignation. Ce sont des faits de grammaire « relationnelle ».

3.3.3. Quant aux différences entre les langues en ce qui concerne les trois sections de la grammaire, voyons un exemple très simple, celui des compléments de lieu du type de lat. *Romae*, *Romam*, *Romā*. L'exemple n'est pas parfait, sans doute, puisque les expressions que nous allons citer présentent aussi des différences fonctionnelles dont nous faisons abstraction ici (et aussi parce que le français et l'italien connaissent de même un emploi limité de *dans Rome*, *in Roma*), mais il peut servir du moins dans un but « didactique » :

Lat.	Esp.	Fr.	Ital.
Romae	en Roma	à Rome	a Roma
Romam	a Roma		
Romā	de Roma	de Rome	da Roma

Entre le latin d'une part et l'espagnol, le français et l'italien de l'autre, il y a dans ce cas, tout d'abord, différence de constitution, puisque ce qui en latin s'exprime au moyen des désinences de cas, est exprimé dans les langues romanes à l'aide de prépositions. En ce qui concerne les fonctions visées dans cet exemple, celles-ci sont en principe analogues en latin et en espagnol, du moins au niveau du système de la langue sinon au niveau de la norme. Par contre, en français et en italien, à la différence de constitution s'ajoute aussi une différence fonctionnelle, puisque, dans ces langues, une seule fonction (« à Rome », « a Roma ») correspond aux deux fonctions du latin « Romae » et « Romam ». D'autre part, si ces mêmes compléments de lieu sont exprimés non pas dans le paradigme de *Roma* mais dans celui de *urbs Roma*, on a en latin des constructions entièrement différentes: non pas les constructions analogues **urbis Romae*, **urbem Romam*, **urbe Romā*, mais *in urbe Romā*, *in urbem Romam* et *ex urbe Romā*; et dans les langues romanes on a en tant que constructions plus ou moins équivalentes: esp. *en la ciudad de Roma*, *a la ciudad de Roma*, *de la ciudad de Roma*, fr. *dans la ville de Rome*, *à la ville de Rome*, *de la ville de Rome*, ital. *nella città di Roma*, *alla città di Roma*, *dalla città di Roma*. Dans ce cas, les différences de constitution entre le latin et les langues romanes sont moindres, puisque le latin, tout en employant les cas, emploie aussi des prépositions (la différence de construction entre *urbs Roma* et *la ville de Rome* etc. ne dépend pas de la fonction de complément de lieu). Du point de vue fonctionnel, l'espagnol présente ici à peu près les mêmes distinctions que dans le premier cas; et, cette fois-ci, il y

a aussi analogie fonctionnelle entre le latin d'une part et le français et l'italien de l'autre du fait que ces langues présentent elles aussi trois fonctions différentes (bien que la limite entre les deux premières fonctions n'y soit pas la même qu'en latin). Mais entre le latin d'une part et les langues romanes de l'autre, il y a ici une remarquable différence « relationnelle », puisque le latin passe pour *urbs Roma* à des constructions entièrement différentes de celles de *Roma*, tandis que les langues romanes maintiennent le même type de construction; et il y a aussi différence relationnelle entre l'espagnol d'une part et le français et l'italien de l'autre, vu que ces deux langues passent de deux fonctions à trois, tandis que l'espagnol maintient à peu près les mêmes fonctions. Une différence pareille se présente aussi, entre le français et le latin, dans le cas examiné plus haut du pronom (adjectif) possessif; mais, dans ce cas, c'est le français qui, comme l'allemand (cf. *mein Buch* — *das Buch gehört mir*), passe à une construction entièrement différente, tandis que le latin maintient dans le prédicat la même forme qui apparaît dans le groupe nominal (*liber meus* — *liber meus est*). Dans l'un et dans l'autre cas, ce qui distingue (ou peut distinguer) les langues et ce que connaît le sujet parlant, ce sont précisément ces identités ou différences entre des types de désignation (variantes fonctionnelles) appartenant à des paradigmes sémantiques différents, c'est-à-dire ces rapports entre des paradigmes de signifié donnés par des équivalences ou des différences dans la désignation. Dans ce sens, les soi-disant « transformations » ne sont, le plus souvent, du point de vue fonctionnel, que ces mêmes rapports entre des paradigmes différents, rapports présentés comme des opérations (mouvements d'un paradigme à l'autre) et justifiés normalement par la désignation, puisque ce que les transformationalistes — d'accord en cela avec la tradition américaine (bloomfieldienne) — appellent *meaning*, n'est pas le signifié (valeur de langue) mais presque toujours la désignation extralinguistique ou tout au plus quelque chose de très générique qui englobe sans distinction signifié, désignation et sens.

Le signifié grammatical.

4.1. Nous avons dit que la grammaire fonctionnelle doit établir les paradigmes du signifié grammatical d'une langue donnée. Or, dire « paradigmes du signifié grammatical » implique qu'il y a d'autres signifiés, non grammaticaux; et on s'est déjà rapporté au signifié lexical, concernant la fonction de « nommer ». D'autre part, le signifié grammatical, du fait même qu'il ne se présente que pour des combinaisons dans le « dire », est un signifié complexe, qui englobe plusieurs types. En effet, pour délimiter exactement l'objet de la grammaire ou syntaxe fonctionnelle, il faut distinguer du moins cinq types de signifiés différents: le signifié lexical proprement dit, le signifié catégoriel, le signifié instrumental, le signifié syntactique et le signifié ontique.

4.2. Le signifié lexical, c'est le signifié qui correspond d'une façon immédiate à l'organisation du monde extralinguistique au moyen des langues et il représente par là, pour le dire avec Husserl (*Erfahrung und Urteil*), la substance, le « Was der Erfassung », le type de réalité nommé par le langage. C'est, par exemple, le signifié qu'ont en commun les mots de la série *blanc - blancheur - blanchir* (et, si l'on veut, *blanchement*). Dans tous ces mots, il s'agit du même type de couleur, type différent des types nommés par les séries *vert - verdure - verdir, rouge - rougeur - rougir* etc. Le signifié catégoriel, c'est le signifié que les termes *blanc - vert - rouge, blancheur - verdure - rougeur, blanchir - verdir - rougir* de ces séries ont chaque fois en commun et qui, par contre, est différent pour les termes de chaque série; il ne concerne pas la substance mais la forme de l'intuition de la réalité, correspondant, toujours selon Husserl, à des différences *in der Weise der Erfassung*. Ainsi, dans une série telle que *blanc - blancheur - blanchir*, la substance de l'intuition est la même mais elle est conçue et présentée chaque fois sous une forme différente. Il n'y a dans les langues que quatre types de signifiés catégoriels possibles: substantif, adjectif, verbe, adverbe; mais entre eux il peut y avoir fusion (par exemple: verbe + adjectif, adjectif + adverbe) et ils peuvent, d'autre part, présenter des sous-divisions. Les pronoms (ou « catégorèmes ») sont à cet égard des « formes sans substance »: ils présentent uniquement ou en premier lieu un signifié catégoriel (ils sont substantifs, adjectifs, adverbes, parfois même verbes), n'ayant pourtant pas de signifié lexical ou n'ayant qu'un signifié lexical générique (« personne », « chose », « lieu », « temps », « modalité », « activité » etc.). Le signifié instrumental est le signifié des « morphèmes », c'est-à-dire des procédés et éléments instrumentaux dans les combinaisons grammaticales (ordre des mots, accent, intonation, désinences, préfixes, suffixes, mots morphématiques tels que les articles, les prépositions, les conjonctions etc.). Ainsi *-s*, dans la combinaison esp. *casa-s*, a le signifié « pluralisateur » (non pas « pluriel »!) par rapport au pluralisé *casa-*; et *el*, dans la combinaison *el libro*, a le signifié « actualisateur » (non pas « actuel »!) par rapport à l'« actualisé » *libro*. Le signifié syntactique est le signifié d'une combinaison grammaticale: lexème(s) et/ou catégorème(s) + morphème(s). Ainsi, la combinaison *casa + s* a le signifié « pluriel », s'opposant au « singulier » de *casa* (= *casa + 0*); et la combinaison *el libro* a le signifié « actuel », s'opposant au « virtuel » de *libro*. Il en est de même pour des signifiés tels que: « présent », « futur », « indicatif », « actif », passif » etc. qui sont tous des signifiés « syntactiques », étant des signifiés de combinaisons déterminées et caractérisées par des « instruments ». Finalement, le signifié ontique est le signifié correspondant à la valeur d'existence attribuée à l'état de choses signifié par une phrase ou « proposition »: il est, au niveau de la phrase et par rapport au signifié syntactique de celle-ci, à peu près ce que le signifié catégoriel est par rapport au signifié lexical d'un mot ou d'un groupe de mots. Ainsi, les phrases *Jean lit, Jean ne lit pas, Est-ce que Jean lit?* ont exactement le même signifié syn-

tactique mais elles ont des signifiés ontiques différents, puisque la valeur d'existence attribuée à 'l'état de choses' qu'elles signifient y est chaque fois différente. Les signifiés tels que: « assertif », « interrogatif », « optatif », « injonctif » (sous-divisés dans chaque cas en « positif » et « négatif ») sont, précisément, des signifiés « ontiques ».

4.3. Les paradigmes grammaticaux n'existent que pour les signifiés syntactique et ontique. Ce sont, par conséquent, ces deux types de signifié qui constituent le signifié « grammatical » dans le sens strict du terme. Cela ne signifie pas pourtant que la grammaire fonctionnelle se limite à considérer ces deux types. En effet, elle doit nécessairement se rapporter aussi au signifié instrumental, puisque ce n'est que grâce à celui-ci que le signifié syntactique et l'ontique, ainsi que leurs paradigmes, se constituent en tant que tels. Mais les instruments simples ne constituent pas de paradigmes à eux seuls, étant donné qu'ils ne s'opposent pas directement les uns aux autres. Ainsi, il n'y a pas d'opposition directe en espagnol entre *0*, *el* et *un* et, par conséquent, pas de paradigme *0 - el - un*: le paradigme grammatical peut être, dans ce cas, uniquement *A - el A - un A*. Il existe bien un paradigme *el - la - los - las*, mais il existe pour les fonctions « masculin », « féminin », « singulier », « pluriel » (non pas pour la fonction « actualisateur »), et c'est parce que, par rapport à ces fonctions, ces formes constituent, précisément, des combinaisons d'un élément (dans ce cas, instrumental) déterminé par d'autres instruments. De même, il n'y a pas de paradigmes des prépositions ou des conjonctions à elles seules. Et il n'y a pas, évidemment, de paradigme *0/-s* dans un cas tel que *casa - casas*, puisque *0* et *-s* peuvent assumer dans d'autres combinaisons des fonctions entièrement différentes.

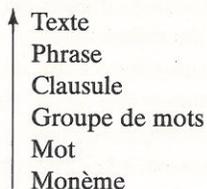
4.4. Quant au signifié catégoriel, il relève aussi bien du lexique que du système grammatical. Il correspond au lexique du fait que, dans la plupart des langues, il est déjà donné, le plus souvent, dans le cadre de la fonction de « nommer », c'est-à-dire simultanément au signifié lexical, et n'est pas séparable de celui-ci. Ainsi, *blanc*, en français, est un lexème avec un signifié lexical déjà déterminé comme « adjectif »; et c'est évidemment le lexème primaire de la série *blanc - blancheur - blanchir*, ce qui se manifeste aussi dans la dérivation matérielle. Et même dans les cas de conversion catégorielle pour la même forme — par ex. fr. *blanc* → *le blanc* (*de l'œil*) — et dans les langues où ce type de conversion est très fréquent (anglais, chinois), on a normalement, pour chaque conversion, un signifié catégoriel primaire qui en constitue le point de départ; c'est-à-dire que le signifié lexical n'y est pas donné « à l'état pur », sans aucune détermination catégorielle. Mais ce signifié correspond aussi au système grammatical: d'un côté, parce qu'il ne caractérise pas uniquement les lexèmes mais aussi des syntagmes et des phrases tout entières: et de l'autre, parce que la détermination catégorielle implique toujours une orientation vers certaines fonctions spécifiques dans la structuration grammaticale: ainsi, il

n'y a que le «substantif» (en tant que nom, pronom, syntagme nominal, phrase nominalisée) qui puisse constituer le sujet d'une proposition; et le verbe est destiné de par sa nature sémantique à la fonction prédicative.

Les couches de structuration grammaticale.

5.1. Le fait que les oppositions grammaticales soient toujours et nécessairement des oppositions entre des «combinaisons» englobant dans chaque cas un élément déterminé et un élément déterminant et que, par conséquent, les paradigmes grammaticaux soient toujours des «paradigmes de syntagmes», implique que tout système grammatical doit présenter du moins deux niveaux: celui des éléments combinables et celui des combinaisons ou syntagmes. Mais un syntagme ayant un signifié grammatical peut à son tour être déterminé en vue d'un autre signifié grammatical, c'est-à-dire, se combiner dans un syntagme d'un niveau supérieur. Ainsi, l'opposition «singulier»/«pluriel», dans le cas d'esp. *casa/casas*, se présente au niveau du «mot»; mais chacun de ces syntagmes (*casa* + 0 et *casa* + *s*) peut à son tour être déterminé par l'article (c'est-à-dire, au niveau du «groupe de mots») en vue de l'opposition «virtuel»/«actuel» (*la casa* - *las casas*), de sorte que même le terme *casa*, tout en ne présentant pas de détermination matérielle, fonctionne par rapport à cette opposition à un niveau supérieur à celui de l'opposition *casa/casas*. En français, d'autre part, même l'opposition «singulier»/«pluriel», dans le «code parlé», ne fonctionne le plus souvent qu'au niveau du groupe de mots (par ex. *la maison* - *les maisons*). L'opposition *Jean lit/Jean ne lit pas* fonctionne évidemment à un niveau encore supérieur, celui de la phrase, étant une opposition de signifiés ontiques. Et l'opposition allem. *Er ist gekommen/Er sei gekommen*, tout en s'exprimant à l'intérieur de ces phrases, fonctionne au niveau du «texte», puisque c'est une opposition «pragmatique» («discours direct»/«discours indirect»).

5.2.1. Les couches grammaticales possibles sont, dans leur ordre ascendant: l'élément minimal (ou monème), le mot grammatical, le groupe de mots, la clausule, la phrase et le texte:



Ainsi, esp. *casa-* et *-s* sont, du point de vue de leur fonction grammaticale, des «monèmes»; *casas*, dans l'opposition (ou, dans ce cas, dans le petit paradigme) *casa/casas*, est un «mot grammatical» avec la fonction «pluriel»; esp. *el manso buey*, avec fonction «explicative» («le placide

bœuf»), est un «groupe de mots», s'opposant précisément à ce niveau à *el buey manso* («le bœuf paisible»), qui fonctionne comme «spécificatif». Nous appelons conventionnellement «clausule» la couche fonctionnelle qui, à l'intérieur d'une seule et même phrase, correspond à l'opposition «commentaire»/«commenté». Ainsi, dans le cas de lat. *certō scio*, on n'a qu'une seule clausule non commentée, puisque cette phrase signifie simplement «je le sais avec sûreté, avec certitude»: *certō* est ici une détermination adverbiale de la valeur lexicale de *scire*. Par contre, dans le cas de *certē scio*, on a deux clausules: la clausule commentaire *certē* et la clausule commentée *scio*, puisque cette phrase signifie «assurément, je le sais», «il est certain que je le sais», «je le sais, et ce fait est certain»: *certē* ne détermine pas la valeur lexicale de *scio* (il pourrait aussi s'agir d'un savoir incertain), mais assure la réalité du fait même de savoir, en fonctionnant, comme on le dit, en tant qu'«adverbe de phrase». Les «particules» de l'allemand (ainsi que du grec ancien) correspondent très souvent à ce niveau de la clausule, en constituant des clausules «commentaires». La couche grammaticale de la «phrase» est caractérisée par la fonction de prédication; ainsi, dans le cas de *il pleut*, on a une prédication «non attribuée», tandis que dans le cas de *Jean lit* (et même de *il lit*), on a une prédication «attribuée». C'est, du reste, une couche bien connue dans tout type de grammaire; nous devons uniquement préciser que la phrase complexe (contenant des «propositions subordonnées») ne constitue pas une couche supérieure et correspond à cette même couche de la phrase. La couche supérieure, exprimant des fonctions qui vont effectivement au-delà de la phrase, c'est la couche du «texte». Ainsi, si l'on dit en espagnol ¿*Cómo está el agua?*, cela constitue au niveau du texte une question qu'on pose pour la première fois (question non répétée), ou dans laquelle on ne dit pas si elle est répétée ou non; si, par contre, on dit *El agua ¿cómo está?* (ou bien: *Que ¿cómo está el agua?*), c'est une «question répétée»: on signale qu'on a déjà posé cette question et qu'on la répète parce qu'elle n'a pas eu de réponse de la part de l'auditeur (qui n'a pas entendu ou n'a pas compris ce qu'on lui demandait). En allemand, on aurait dans ce même cas *Wie ist das Wasser?* pour la question non répétée (ou non marquée à cet égard) et *Wie das Wasser ist?* pour la question marquée comme répétée. C'est à cette même couche qu'appartiennent les procédés spécifiques que certaines langues (par exemple, le latin) ont pour distinguer le discours direct et l'indirect («direct»/«indirect» étant, précisément, une opposition qui concerne le discours ou texte, et non pas la phrase en tant que telle). De même, en latin — ou du moins dans une certaine forme du latin —, on a des procédés spécifiques pour l'énumération dans le discours. Certes, le latin peut employer tout simplement le procédé universel du type «en premier lieu», «en second lieu», «en troisième lieu» etc., c'est-à-dire *primum* (*primō*) - *secundō* - *tertiō* etc. ou bien *primum* - *iterum* - *tertiō* etc., mais il peut employer

aussi le procédé *primum - deinde - demum*. Dans ce cas, *deinde* a la valeur «en avant-dernier lieu» et *demum*, la valeur «en dernier lieu»; en effet, si l'on a des faits à ajouter, on les insère entre *primum* et *deinde*: *primum - secundō - tertio*, etc. - *deinde - demum*; et si l'on a quelque chose à ajouter après toute la série, on peut encore le faire à l'aide de *postremō* («après tout cela», «en tout dernier lieu»).

5.2.2. Le nombre des couches grammaticales peut être différent dans les différentes langues. En effet, une couche grammaticale (exception faite pour la couche des éléments minimaux, qui n'a pas de fonctions grammaticales propres) existe en tant que couche autonome dans une langue uniquement si elle présente des unités fonctionnelles, c'est-à-dire des oppositions de signifié grammatical (les unités fonctionnelles étant toujours oppositives) qui lui sont propres (en ce sens qu'elles sont indépendantes des oppositions s'établissant à un niveau de combinaison supérieur). Or, cela ne se présente pas nécessairement et toujours pour toutes les couches que nous avons énumérées comme «possibles». Ainsi que l'a remarqué M.A.K. Halliday («Categories of the Theory of Grammar», *Word* 17, 1961, p. 252 et ss.), que nous suivons en partie à cet égard, deux seules couches sont rationnellement nécessaires et, par conséquent, nécessairement universelles: la couche du monème et celle de la phrase; cela, parce qu'il faut qu'il y ait dans chaque langue des éléments minimaux combinables et des unités de combinaison dans le «dire» (l'unité du dire, étant précisément la phrase). Mais toutes les autres couches peuvent en principe se présenter ou ne pas se présenter, n'étant pas rationnellement nécessaires. Ainsi, par exemple, le mot peut parfaitement, dans telle ou telle langue, ne pas constituer une couche grammaticale autonome (du point de vue fonctionnel), puisqu'il n'est pas rationnellement nécessaire qu'il y ait dans chaque langue des fonctions grammaticales spécifiques de ce niveau et indépendantes de la structuration grammaticale à d'autres niveaux, supérieurs. C'est dans ce sens qu'on peut interpréter l'affirmation selon laquelle, à la rigueur, le latin n'avait pas de mots. Évidemment, le latin avait bien des mots matériels, c'est-à-dire des combinaisons matérielles immédiates d'éléments minimaux, par exemple: *rex* (= *reg + s*), *reg-is*, *reg-i* etc.; et, comme toute langue, il avait naturellement des mots du point de vue lexical: c'étaient, par exemple, les unités représentées par des thèmes tels que *reg-* ou, plutôt, par des paradigmes matériels tels que *rex - regis - regi - regem* etc. (et qu'on pouvait nommer en métalangage par la forme du nominatif *rex*). Mais très souvent le mot ne constituait pas en latin une couche grammaticale autonome, puisque les fonctions grammaticales exprimées par ses mots matériels ne correspondaient pas à cette couche mais dépendaient d'oppositions établies à un niveau supérieur. En espagnol, une opposition telle que *casa/casas* (singulier/pluriel) fonctionne effectivement au niveau grammatical du mot, puisqu'elle est entièrement indépendante des fonctions

s'établissant à des niveaux de structuration supérieurs; aussi, une unité telle que *casas* peut-elle assumer dans des couches supérieures toutes les fonctions possibles pour la catégorie verbale du substantif. En latin, par contre, la même forme *casas*, n'étant pas seulement un «pluriel», mais aussi un «accusatif», se présentait comme déjà déterminée pour certaines fonctions dans une couche supérieure, précisément dans la couche de la phrase, elle dépendait fonctionnellement de cette couche et, par conséquent, ne justifiait pas l'autonomie d'une couche grammaticale correspondant au «mot».

5.2.3. La première tâche de la syntaxe fonctionnelle dans l'analyse et la description du système grammatical d'une langue donnée, c'est, par conséquent, d'identifier les couches de structuration grammaticale qui — en plus des couches rationnellement nécessaires du monème et de la phrase — fonctionnent effectivement dans cette langue. Il est vrai que les couches que nous avons énumérées comme possibles se retrouvent dans la plupart des langues. Et la couche du texte paraît même être empiriquement «universelle»: elle est présente, paraît-il, dans toutes les langues connues. Mais universalité empirique (généralité) n'est pas universalité nécessaire. En principe, même le texte pourrait ne pas exister en tant que couche grammaticale dans le sens propre de ce terme (qui se rapporte toujours à la structure d'une langue particulière); c'est-à-dire qu'il pourrait, dans telle ou telle langue, n'exprimer que des fonctions universelles, par des procédés universels eux aussi, sans oppositions ni paradigmes «idiomatiques» (de langue), de sorte que la grammaire de cette langue n'aurait pas de section «transphrastique».

5.2.4. Du reste, encore plus que par la présence ou l'absence de telle ou telle couche grammaticale, les langues se distinguent par la mesure dans laquelle les couches de structuration sont représentées dans leur système grammatical. Ainsi, en français, la couche grammaticale du mot est beaucoup plus faiblement représentée que, par exemple, en espagnol, puisque — sauf des cas tels que *cheval/chevaux* (qui, du reste, dans le français populaire ou «avancé» deviennent de plus en plus marginaux) — même des fonctions telles que le nombre et le genre n'y sont exprimées qu'au niveau du groupe de mots. Et la couche de la clause est représentée dans les langues romanes moins bien qu'en allemand ou en grec ancien: à côté des clauses «commentaires» autonomes telles que fr. *naturellement, certainement, pour ainsi dire, bien entendu, bien sûr, à la rigueur* etc., on y a en tant que procédés préférés, pour des fonctions analogues, ou bien une «subordination», par laquelle la clause commentée devient une proposition secondaire dépendant d'une principale qui exprime le commentaire — type: *il est vrai (naturel, certain, possible, probable, évident, clair) que...* —, ou bien une «superordination», par laquelle le commentaire devient une incise au niveau du texte (type: *on le sait, il est vrai, si l'on veut, paraît-il, dit-on* etc.). En identifiant chaque fois les couches de structuration gram-

maticale, on pourra — et on devra — distinguer en tant que sections (possibles) dans la grammaire d'une langue: une «grammaire du mot», une «grammaire du groupe de mots», une «grammaire de la clause», une «grammaire de la phrase» et une «grammaire du texte» (ou «transphrastique»), sections dont l'extension, reflétant les types de structuration des systèmes grammaticaux, pourra varier selon les langues. Les grammaires qui, au contraire, se limitent à la segmentation mécanique des phrases, c'est-à-dire, qui, en réalité, ne considèrent que le niveau de la phrase et les combinaisons matérielles successives aboutissant à ce niveau, sans distinguer les niveaux fonctionnels de structuration ni, par conséquent, les combinaisons fonctionnellement autonomes des combinaisons non autonomes, annulent arbitrairement les différences entre les langues à cet égard.

5.3.1. La distinction des couches de structuration nous permet aussi de mieux préciser les notions de «syntagme» et de «paradigme» et, en particulier, de distinguer entre *paradigme* et *classe syntagmatique*, notions très souvent confondues dans la linguistique actuelle. Un *syntagme* est toujours une combinaison d'unités d'un niveau de structuration dans une unité du niveau immédiatement supérieur; c'est-à-dire que la notion même de «syntagme» implique un rapport entre deux couches de structuration. Les paradigmes, par contre, ne concernent, chaque fois, qu'une seule couche grammaticale. En effet, un *paradigme*, c'est un ensemble d'unités s'opposant de façon immédiate les unes aux autres au même niveau de structuration, de sorte qu'un mot s'oppose à des mots, un groupe de mots à des groupes de mots, une phrase à des phrases etc. Les paradigmes ne doivent pas être confondus avec les classes syntagmatiques. Une *classe*, c'est l'ensemble des unités d'un niveau inférieur fonctionnant dans le même type de combinaisons d'un niveau supérieur. Ainsi, par rapport à esp. *casa-s*, l'unité minimale *casa-* appartient à la classe des «bases» et l'unité *-s* à la classe des désinences. Dans le même sens, fr. *un, le, ce(t), mon, ton, son* etc. appartiennent, par rapport au niveau du groupe de mots, à la même classe des déterminants nominaux, mais, évidemment, ils ne constituent pas de ce fait un paradigme. Les classes se rapportent, elles aussi, à deux couches à la fois: la couche à laquelle appartiennent les unités constituant la classe et la couche supérieure, dans laquelle ces unités se combinent dans un syntagme avec les unités d'une autre classe. Les unités pouvant se présenter dans le même contexte (ou pouvant occuper la même place dans la chaîne parlée) ne constituent pas, par conséquent, un paradigme: elles constituent une classe (les unités constituant un paradigme ne s'identifient pas par la place qu'elles peuvent occuper dans un syntagme d'ordre supérieur et, du reste, souvent, elles ne peuvent pas se présenter dans le même contexte).

Entre les unités combinées dans un syntagme, il y a un rapport de détermination réciproque et, dans ce rapport, les unités contractent (ou

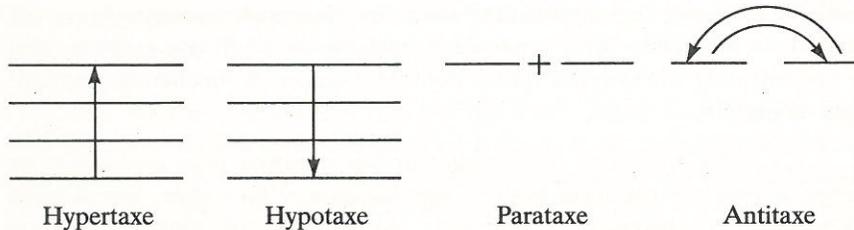
représentent) des fonctions syntagmatiques. Entre les unités constituant un paradigme, il y a un rapport d'opposition et, dans ce rapport, les unités contractent (ou représentent) des fonctions paradigmatiques. On comprendra maintenant mieux ce qu'on veut dire lorsqu'on affirme que, dans esp. *casa-s*, on a un «pluralisé» et un «pluralisateur», dans esp. *el hombre*, un «actualisateur» et un «actualisé», dans lat. *reg-is*, un «génitif» et un «génitifateur» et ainsi de suite: il s'agit des fonctions syntagmatiques exprimées dans ces syntagmes. Par contre, entre «singulier» et «pluriel», entre «actuel» et «inactuel» etc., on a un rapport paradigmatique d'opposition. Dans le même sens, les fonctions telles que «sujet», «prédicat», «attribut», «complément» sont des fonctions syntagmatiques au niveau de la phrase: il n'y a pas de 'paradigme du sujet', par exemple; il y a seulement la classe des unités pouvant assumer la fonction syntagmatique de «sujet».

5.3.2. La distinction des couches de structuration peut en outre nous aider à préciser certaines notions typologiques, c'est-à-dire, des notions concernant les types ou «méthodes» de structuration grammaticale (et qui, du reste, impliquent cette distinction). Ainsi, une langue dans laquelle les fonctions grammaticales des «mots» (lexèmes ou catégorèmes), y compris leurs fonctions syntagmatiques au niveau de la phrase, sont exprimées dans les mots matériels eux-mêmes, est une langue «synthétique»; et si la synthèse englobe toutes les relations dans la phrase, si — en principe — le mot matériel coïncide avec la phrase, il s'agit du type «polysynthétique» ou «incorporant». Les langues dans lesquelles, au contraire, les fonctions grammaticales des mots s'expriment surtout au niveau du groupe de mots, sont des langues «analytiques»; et si l'analyse arrive à affecter toutes les fonctions grammaticales, il s'agit du type «isolant». Dans les deux cas, le mot tend, à la limite, à disparaître en tant que couche grammaticale autonome, mais pour des raisons exactement opposées: dans le premier cas, en attirant vers lui les fonctions propres au niveau de la phrase et en tendant à se confondre matériellement avec celle-ci, par un excès de détermination interne ou paradigmatique; dans le second cas, en repoussant les fonctions grammaticales vers des niveaux supérieurs et en tendant ainsi à se réduire matériellement au statut de monème, par un excès de détermination externe ou syntagmatique.

Hypertaxe, hypotaxe, parataxe et antitaxe.

6.0. Si l'on considère du point de vue fonctionnel les unités matérielles et les paradigmes dans lesquels elles fonctionnent, on constate toute une série de désaccords entre la constitution et le fonctionnement. Ainsi, on constate que beaucoup d'unités matérielles d'un certain niveau fonctionnent — ou fonctionnent aussi — dans des oppositions et des paradigmes appartenant à des couches de structuration supérieures ou inférieures.

rieures, qu'il y a des combinaisons qui ne constituent pas de syntagmes dans le sens défini ci-dessus, puisqu'elles fonctionnent au même niveau que les unités combinées et non pas au niveau immédiatement supérieur, et que certaines unités «remplacent» d'autres unités. Ces désaccords ne sont qu'apparents et constituent la manifestation de quatre propriétés universelles des couches de structuration grammaticale: la superordination, la subordination, la coordination et la substitution (ou, mieux: *hypertaxe*, *hypotaxe*, *parataxe* et *antitaxe*), propriétés qui peuvent être représentées graphiquement de la façon suivante:



dit — cela?», n'est plus catégorème, mais uniquement morphème). Quant aux restrictions différentes selon les langues, il suffit de penser aux verbes impersonnels: tandis que lat. *pluit*, esp. *llueve*, it. *piove*, roum. *plouă* peuvent constituer à eux seuls une phrase complète (qui, à son tour, peut fonctionner comme texte), cela n'est pas possible pour les unités respectives du français, de l'anglais ou de l'allemand, langues dans lesquelles il faut du moins occuper la place du sujet au moyen d'un élément vide (*il, it, es*): *il pleut, it rains, es regnet*. Et remarquons que, dans ce cas, il ne s'agit pas simplement d'un morphème qui, dans la flexion du verbe, assume la fonction d'une désinence: en allemand, la désinence est tout à fait distincte et parfaitement fonctionnelle et, cependant, *es (regnet)* est obligatoire. De même, pour allem. *Hilfe!*, esp. *Socorro!*, ital. *Aiuto!*, roum. *Ajutor!* etc., on a en français *Au secours!*, non pas **Secours!*; et on a vu que, pour allem. *Feuer!* (et ital. *Fuoco!*, esp. *Fuego!*, roum. *Foc!* etc.), le français doit dans certains cas dire *Au feu!* ou *Du feu!*. Cf. aussi fr. *Au voleur!* et *Les voleurs!*, ital. *Al ladro!* et *I ladri!* vis-à-vis du roum. *Hoții!*, «Les voleurs!», pour les deux fonctions. Au contraire, en allemand, dans l'hypertaxe au niveau du texte, on supprime souvent le *es* «plein» (correspondant à *das, dies*) d'une phrase passive, pour exprimer le sens «engagement, assurance» (par ex.: *Wird gemacht!*, «Ce sera fait!»); et, avec certains verbes, on peut, à ce même niveau, supprimer aussi l'auxiliaire pour rendre le sens de «sommation, injonction» (par ex.: *Aufgepaßt!*, «Attention!»). Ce qu'on appelle «ellipse» — dans la mesure où il s'agit effectivement d'un fait linguistique et non pas d'un fantôme imaginé par les grammairiens «logicistes» —, n'est la plupart des fois qu'une forme de l'hypertaxe (souvent combinée avec l'antitaxe sous la forme de la reprise). Du reste, dans la reprise on peut aussi superordonner au niveau de la phrase et du texte des monèmes et des mots morphématiques; et dans la reprise métalinguistique, même des sections de mots: cf. par ex. fr. *Avec* (en tant que réponse à une question du type: «Le voulez-vous avec ou sans x?») ou *-iste!* (en tant que correction faite à quelqu'un qui aurait dit, par ex., *bouquinier* au lieu de *bouquiniste*).

6.2.1. L'hypotaxe est le phénomène exactement opposé à l'hypertaxe: c'est la propriété en vertu de laquelle une unité à structure syntagmatique matérielle correspondant à une couche supérieure peut fonctionner dans une couche inférieure, ou dans des couches inférieures, en principe jusqu'à la couche des monèmes. Dans la grammaire traditionnelle, ainsi que dans la grammaire moderne, on connaît bien — et on se limite normalement à — l'hypotaxe des phrases, dans laquelle la subordination d'une structure supérieure est immédiatement évidente, puisqu'un syntagme à structure propositionnelle «préférée» (avec sujet et verbe ou, du moins, avec verbe prédicatif) fonctionne dans ce cas comme «membre» (sujet, objet, complément, etc.) d'une autre «proposition». Ce n'est pourtant qu'un cas particulier d'un

phénomène beaucoup plus vaste. En principe, toute unité de n'importe quelle couche supérieure à la couche des monèmes peut être subordonnée. Un texte peut fonctionner en tant que phrase dans un autre texte; une phrase, en tant que clause ou en tant que groupe de mots; un groupe de mots, en tant que mot grammatical; et un mot, en tant qu'élément minimal. Et une seule et même unité syntagmatique peut être plusieurs fois subordonnée, dans plusieurs couches inférieures successives. En principe, un «texte» pourrait être successivement subordonné dans toutes les couches inférieures, jusqu'à la couche des monèmes, même si les exemples de ce type ne sont pas nombreux. Tout à fait courants sont, par contre, les exemples de subordination dans la couche immédiatement inférieure ou dans la seconde ou troisième couche inférieure. Ainsi, les procédés du 'discours indirect', en latin, sont des procédés de subordination de textes au niveau de la phrase, de la clause et même du groupe de mots; les «propositions subordonnées» représentent des subordinations de phrases et de clauses au niveau du groupe de mots; dans le cas de: *Il est vrai que x a dit cela* (cf. ci-dessus), on a l'hypertaxe de la clause «commentaire», qui assume la fonction de «phrase», et, en même temps, hypotaxe de la clause commentée; les mots composés (tels que allem. *Haustier, Apfelbaum*) et les périphrases lexicales (telles que fr. *beau-frère, poule mouillée*) constituent du point de vue grammatical des subordinations de groupes de mots au niveau du mot; les locutions du type de fr. *à l'aide de*, allem. *mit Hilfe von*, sont des groupes de mots et allem. *mittels, angesichts*, des mots matériels fonctionnant au niveau des éléments minimaux (à peu près comme *avec* ou *mit*).

6.2.2. Toute une série de phénomènes qui paraissent présenter des difficultés peuvent être interprétés d'une façon satisfaisante dans le cadre de cette conception de l'hypotaxe. Nous nous limitons ici à en signaler quelques-uns. Tout d'abord, le problème des «conjonctions subordinantes»: en réalité, il n'y en a pas, parce que la subordination n'est pas une «union», et ce n'est qu'en partant du prétendu parallélisme entre hypotaxe et parataxe qu'on est arrivé à en admettre. Dans la mesure où elles constituent une classe particulière d'instruments, ces «conjonctions» sont, dans nos langues, ou bien de purs morphèmes de subordination ou bien des prépositions combinées avec (ou impliquant) ces morphèmes. En principe, pour subordonner des phrases ou des clauses à structure propositionnelle, on a besoin de deux instruments: un instrument pour marquer la subordination en tant que telle, c'est-à-dire pour signaler qu'une structure propositionnelle à verbe conjugué fonctionne comme membre d'une proposition et non pas comme proposition, et un instrument pour indiquer la fonction que cette structure assume dans la phrase. Dans les langues romanes, la marque de la subordination d'un syntagme propositionnel est fr. esp. port. *que*, it. *che*, roum. *că*. Par conséquent, s'il s'agit de la subordination en vue d'une fonction syntagmatique non autrement marquée dans la phrase («su-

jet», «objet»), on n'emploie que cette marque (par ex. fr. *il dit que...*). Et, même, on renonce à toute marque si le début du syntagme propositionnel subordonné est déjà signalé par un pronom ou un adverbe interrogatif; mais en espagnol, surtout en espagnol populaire (et, dans une moindre mesure, au même niveau de langue, en italien et en roumain), il n'est pas rare de trouver la marque de subordination dans ce cas aussi, en particulier s'il s'agit de la subordination d'une série de phrases et que le verbe qui les régit soit supprimé ou se trouve assez loin dans le contexte; cf. esp. *me pregunta dónde estuve*, mais, très souvent: ...*que dónde estuve, que qué hice, que cuándo vine*. Si, par contre, il s'agit d'une fonction syntagmatique introduite (dans le cas d'un mot ou d'un groupe de mots) par une préposition, la soi-disant conjonction subordonnante est souvent constituée par cette même préposition avec *que, che, că*; par exemple: *pour finir*, mais *pour qu'il finisse*; *avant la guerre*, mais *avant que la guerre commence* etc. C'est-à-dire qu'on subordonne d'abord à l'aide de l'instrument de subordination (*que*) et ensuite on introduit le syntagme ainsi subordonné par la préposition correspondant à la fonction syntagmatique respective. Cf. aussi: *après* et *après que*, *pendant* et *pendant que*, *par* et *par(ce) que*; esp. *para* et *para que*, *por* et *porque*, *antes de* et *antes de que*, *después de* et *después de que*, et même: *de - de que*, *a - a que*, *con - conque* etc. En français, cette façon de fonctionner des «conjonctions subordonnantes» se révèle aussi dans le fait qu'une subordonnée coordonnée avec une autre s'introduit par *que* à lui seul (*pendant que...* et *que...*): on n'a plus besoin de la préposition, puisqu'elle est déjà exprimée; et même dans le cas de *si*, où la structure prép. + *que* ne se présente pas du point de vue «constitutionnel», on a, du point de vue fonctionnel, un *que* implicite, qui peut réapparaître dans la coordination des protases (par ex. *s'il vient et qu'il te dise...*). Le parallélisme entre les conjonctions de subordination se constate, du reste, aussi dans d'autres langues moins analytiques du point de vue fonctionnel. Ainsi, en latin on a *ante* et *antequam*, *post* et *postquam*; et dans le cas de *ut* et *cum*, préposition et «conjonction» coïncident: plus exactement, *cum* n'est que la préposition *cum* (à peu près: «avec») qui peut introduire aussi des syntagmes à structure propositionnelle. En allemand, l'instrument de subordination est *daß*, qui, du point de vue fonctionnel, n'est que l'article neutre *das* (avec lequel, du reste, il coïncide aussi du point de vue matériel, en dépit de la graphie différente); par conséquent, ce *daß* se décline pour former avec certaines prépositions des «conjonctions subordonnantes»: cf. *seit* et *seitdem*, *nach* et *nachdem*.

Un autre problème que notre conception de la subordination rend insubstant est celui de la détermination d'un groupe de mots à l'aide d'un morphème «lié» (par ex., une désinence). Ainsi, on sait que *the king of England's army* peut être ambigu dans ce sens que l'*s* du génitif peut se rapporter à *England* seulement ou à *the king of England*, de sorte que la construction peut signifier «le roi de l'armée d'Angleterre» ou

bien, «l'armée du roi d'Angleterre»; et on a vu dans ce cas, et dans des cas pareils, un problème de segmentation et aussi un problème concernant le statut de ce *s*: puisqu'il se combine avec un groupe de mots dans la construction *king of England's*, ce devrait être du moins un mot, mais, d'autre part, ce n'est qu'une forme liée dans le cas de *England's*. Or, en réalité, il n'y a pas de problème: tout simplement un groupe de mots (dans ce cas, *king of England*) peut être subordonné au niveau du mot et recevoir par conséquent des «terminaisons» d'un mot. En allemand, c'est même une norme établie dans le cas des noms propres constitués par plusieurs mots (ainsi, par ex., *Wilhelm von Humboldts*, au génitif, comme *Humboldts*, «de Humboldt»). Mais nous avons déjà entendu aussi des constructions telles que *unter dem Strich-er* (comparatif de *unter dem Strich*). Un autre cas dans lequel l'interprétation dans ce même sens s'impose, est celui de certaines prépositions qui sont en même temps des «lexèmes» et des «locutions prépositionnelles». En effet, allem. *mittels*, *angesichts*, *zwecks*, *bezüglich*, fr. *pendant*, *durant*, etc., allem. *mit Hilfe von*, *in Anbetracht* + gén., fr. *à l'aide de*, *au moyen de*, *par rapport à*, *d'accord avec* etc. ne sont pas simplement des «prépositions»: ce sont, respectivement, des «mots» et des «groupes de mots» subordonnés au niveau des éléments minimaux et fonctionnant, en tant qu'éléments de ce niveau, comme des prépositions (par ex., *à l'aide de*, *au moyen de* correspondent à peu près à *avec* ou *par*). Dans nos grammaires, on trouve des listes closes de prépositions (par ex., «prépositions avec l'accusatif: *durch*, *für*, *gegen*, *ohne*, *um*») et ensuite des listes ouvertes (avec un «etc.» à la fin) où figurent, par exemple, *angesichts*, *zwecks*, *mittels*, *bezüglich*, *ungeachtet*, *unbeschadet*, peut-être *trozt*, et aussi *in Anbetracht*, *unter Berücksichtigung*, etc. (en grammaire allemande, ce sont, en général, les soi-disant «prépositions avec le génitif» et qui souvent se construisent aussi avec *von* en vertu de l'équivalence entre le génitif et *von* + datif). Or, ce n'est pas pour des raisons empiriques que ces listes sont ouvertes: c'est parce qu'il ne s'agit pas de listes d'éléments déjà faits (même si beaucoup d'entre eux sont déjà traditionnels et figés), mais d'un procédé. Ce procédé devrait être reconnu comme tel et décrit dans le cadre de la subordination; et alors on verrait que ces listes devraient être beaucoup élargies puisque, par exemple, *en ce qui concerne*, *was... betrifft*, etc. sont aussi des «prépositions» du point de vue fonctionnel.

6.2.3. Comme dans le cas de l'hypertaxe et des autres propriétés des couches de structuration, les différentes langues ne réalisent pas dans la même mesure et dans les mêmes cas le phénomène de l'hypotaxe. Ainsi, en japonais il n'y a pas d'hypotaxe de phrases (et ce qu'on traduit dans nos langues par des propositions subordonnées, ce ne sont en japonais que de différents types de coordination). De même, certains types de subordination, tels que le génitif absolu du grec, l'accusatif avec infinitif du grec et du latin,

l'ablatif absolu du latin, la composition nominale, etc. sont des procédés propres à telles ou telles langues et que d'autres langues ne connaissent pas ou n'emploient pas dans la même mesure. Par conséquent, dans la description fonctionnelle des langues, il faudrait se demander tout d'abord qu'est-ce qu'on subordonne dans chaque langue (c'est-à-dire, quelles sont les couches fonctionnelles qui y peuvent être subordonnées) et ensuite comment y subordonne-t-on, quels y sont les procédés ouverts de subordination et quels les produits éventuellement figés (« lexicalisés ») de ces procédés.

6.3.1. La parataxe est bien connue dans la grammaire traditionnelle et moderne, mais elle est souvent interprétée d'une façon insatisfaisante. Ainsi, par exemple, on a soutenu qu'elle n'a pas de structure syntaxique ou qu'elle ne constitue pas une structure. Et on a essayé — en partant d'exemples tels que *Jean et Marie lisent*, analysés comme correspondant à *Jean lit + Marie lit* — d'interpréter du moins certains types de parataxe (dans ce cas: la coordination copulative) comme correspondant toujours à une parataxe de phrases, interprétation rendue plus que douteuse par des cas comme *Jean et Pierre se disputent* (l'un avec l'autre), *Jean et Pierre sont égaux*, etc. C'est qu'en réalité, on n'interprète pas exactement la parataxe si on ne se rapporte pas aux couches de structuration. De ce point de vue, la parataxe est la propriété en vertu de laquelle deux ou plusieurs unités d'une couche fonctionnelle peuvent être combinées à ce même niveau pour constituer, dans la même couche, une nouvelle unité susceptible de contracter des rapports syntagmatiques propres aux unités simples de cette couche. Ce qui caractérise la parataxe, c'est, par conséquent, que les unités combinées y sont équivalentes du point de vue grammatical (l'une ne détermine pas l'autre) et que l'unité résultant de la combinaison est aussi grammaticalement équivalente aux unités combinées: elle n'appartient pas à un niveau supérieur, mais au même niveau de structuration. Ainsi, deux mots coordonnés restent au niveau du mot et ne constituent pas un « groupe de mots » comme unité grammaticale du niveau immédiatement supérieur. Dans ce sens, dans la parataxe, il n'y a pas de fonction syntagmatique entre les unités combinées. Et c'est précisément ce qu'on voudrait dire lorsqu'on affirme que la parataxe 'n'a pas de structure' ou 'n'est pas une structure syntaxique': une construction paratactique n'a pas de structure de dépendance, concernant deux couches à la fois, mais elle a, évidemment, une structure fonctionnelle (oppositionnelle ou paradigmatique), puisque les unités paratactiquement combinées sont combinées dans un certain rapport déterminé, ce qui se manifeste dans l'opposition entre les différents types de parataxe (parataxe copulative, adversative, disjonctive: *A et B / A, mais B / A ou B*), et dans les oppositions possibles à l'intérieur de ces types.

6.3.2. Comme pour les autres propriétés des couches de structuration, pour la parataxe aussi, il faut poser le problème de ses possibilités et de ses limites précisément par rapport à ces couches. En d'autres termes, il faut se

demander tout d'abord quelles sont les unités qui peuvent être coordonnées, en général et dans une langue donnée. En principe, il n'y a pas, évidemment, de limites: toute unité peut être coordonnée avec une autre unité de la même couche et à l'intérieur de la même fonction syntagmatique. On peut coordonner des phrases en vue d'une seule et même fonction textuelle, des mots grammaticaux et des groupes de mots pour des fonctions telles que sujet, épithète, complément etc. et même des prépositions et des conjonctions etc. dans la couche des monèmes (cf. par ex. en français: *avec et sans livres, et/ou des livres*). La seule condition à respecter, c'est qu'il s'agisse d'unités appartenant à la même couche ou attribuées à la même couche à l'aide de l'hypertaxe ou de l'hypotaxe (de là, des ambiguïtés telles que [*old men*] and women / old [*men and women*], selon l'ordre des opérations accomplies dans la structuration de l'expression: constitution du groupe de mots *old men* et ensuite coordination avec *women* ou, au contraire, d'abord coordination de *men* et *women*, au niveau du mot, et ensuite constitution du groupe de mots avec la détermination *old*).

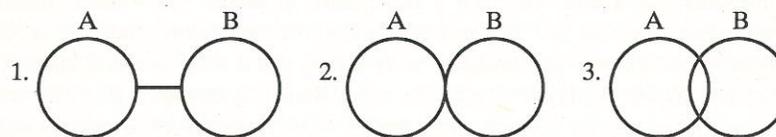
Par conséquent, il n'y a pas lieu de réduire toute parataxe (ou la plupart de ses formes), ni, en particulier, la parataxe copulative, à la seule parataxe de phrases, en considérant toute construction paratactique à un seul verbe conjugué comme une sorte de somme algébrique avec « effacement » des éléments identiques dans les phrases coordonnées. En effet, cette réduction est possible, et même raisonnable, dans des cas tels que *Jean et Marie lisent beaucoup* (normalement: *Jean lit beaucoup + Marie lit beaucoup*), mais elle est très douteuse dans un cas tel que *Jean et Marie se sont mariés*, et elle est tout à fait déraisonnable et absurde dans des cas tels que: *Jean et Pierre sont égaux*, *Jean et Marie sont les parents de Paul*, *Marie a mis sa robe blanche et noire*, qui, évidemment, ne sont pas: *Jean est égal + Pierre est égal*, *Jean est le parent de Paul + Marie est la parente de Paul*, *Marie a mis sa robe blanche + Marie a mis sa robe noire*. Dans tous ces cas, il ne s'agit pas, du reste, de la question mal posée d'un niveau unique de coordination, mais, dans le fond, de l'ordre opérationnel suivi dans la constitution de l'expression, ordre qui devrait être refait à rebours dans l'interprétation, ce qui, souvent, n'est pas sans difficultés. Ainsi, dans *Jean et Pierre sont égaux*, *Jean et Marie sont les parents de Paul*, *Marie a mis sa robe blanche et noire*, on a, normalement, d'abord la coordination de *Jean* et *Pierre*, *Jean* et *Marie*, *blanche* et *noire*, et ensuite la prédication (constitution de la phrase); et l'interprétation s'effectue presque automatiquement dans ce sens grâce à la valeur lexicale de *égal* et de *les parents* (avec l'article défini: s'il s'agissait, non pas de « Eltern », mais de « Verwandte », on dirait plutôt *des parents*) et au fait que *robe* se trouve au singulier. Dans le cas de *Jean et Marie se sont mariés*, l'interprétation grammaticale primaire et « hors contexte » implique aussi l'ordre opérationnel: 1. coordination, 2. prédication (ceci, à cause de la valeur lexicale de *se*

marier, qui, d'accord avec l'usage courant dans nos communautés européennes, implique la référence à deux personnes de sexe opposé); mais dans des situations concrètes, l'interprétation contextuelle pourra aboutir aussi «automatiquement» à l'ordre contraire (c'est-à-dire: *Jean se marie* [non pas avec Marie] + *Marie se marie* [non pas avec Jean]), ce qui, à la rigueur, dépend de ce que l'auditeur et «interprète» sait déjà de Jean et de Marie (cf. aussi l'interprétation «immédiate», dans ce même sens, de : *Jean et Alfred se marient*, *Marie et Monique se sont mariées*). Et même dans un cas tel que *Jean et Marie lisent*, où l'interprétation «primaire» nous donne l'ordre: 1. prédication, 2. coordination de phrases (c'est-à-dire: *Jean lit* + *Marie lit*), l'ordre contraire (coordination de *Jean* et *Marie* d'abord, au niveau du mot, et, ensuite, prédication à l'aide de *lisent*) est bien possible: par exemple, s'il s'agit d'une application évidemment «sémelfactive» de cette phrase.

6.3.3. Ce qu'il faut identifier et délimiter dans la description grammaticale, ce sont plutôt les éventuelles restrictions concernant la coordination dans les différentes langues et, par conséquent, les différences entre les langues à cet égard. Ainsi, en turc «authentique», la coordination du type *Le loup et l'agneau* (par exemple, dans un titre) n'est pas permise: il faut dire, selon les cas, «Avec l'agneau, le loup» ou «Avec le loup, l'agneau». De même, la grammaire de l'espagnol (du moins, la grammaire normative) exclut la coordination des prépositions dans des constructions telles que *con y sin libros* et exige dans ce cas *con libros y sin ellos*. Cette même construction — *mit und ohne Bücher* — est, par contre, admise en allemand courant, en dépit du fait que *mit* et *ohne* se construisent avec des cas différents et que *mit* à lui seul exigerait *Büchern* (ce qui révèle que l'ordre opérationnel y est: 1. coordination des prépositions, 2. détermination prépositionnelle du substantif). On se rappellera aussi que la coordination du type de lat. *maior et qui prius imperaverat*, possible dans les langues romanes, n'est pas possible en allemand et que des coordinations «ad sensum» telles que lat. *recte et vera loqui*, *dictator de se pauca ac modice locutus*, ne sont admises ni en allemand ni dans les langues romanes.

6.3.4. Après avoir établi dans quelle mesure la coordination est réalisée (par rapport aux couches de structuration) dans la langue à décrire, la syntaxe fonctionnelle doit établir les types de parataxe qui y fonctionnent ainsi que les éventuelles oppositions fonctionnelles à l'intérieur de chaque type, puisqu'il n'est pas nécessaire que des types de parataxe tels que le copulatif, l'adversatif et le disjonctif soient universels en tant que tels, et moins encore que les oppositions fonctionnelles à l'intérieur de chaque type soient partout les mêmes. On peut, par contre, s'attendre à ce que — en vertu du principe de l'économie systématique (analogie fonctionnelle) — les différents types de coordination soient structurés, dans la mesure du possible, d'une façon analogue dans une langue donnée, c'est-à-dire qu'ils présentent des oppositions plus ou moins «parallèles». On

à vu ci-dessus (2.6.) que la coordination copulative présentait en latin, pour l'essentiel, la structure *A et B // A atque B / AB-que*; et bien, la coordination disjonctive présente dans la même langue la structure presque exactement parallèle: *A aut B // A vel B / A sive B* (ou *AB-ve*). En outre, puisque, dans chaque langue, la coordination — comme tout autre fait de grammaire — est intégrée dans un système particulier, dans lequel elle est délimitée par d'autres faits de grammaire, son rendement fonctionnel en ce qui concerne la désignation et la constitution du sens peut être différent selon les langues. Ainsi, en japonais, où il n'y a pas de subordination de phrases, la parataxe recouvre aussi (dans la désignation) des rapports qui, dans nos langues européennes, sont exprimés le plus souvent au moyen de la subordination. En effet, la coordination (copulative) exprime dans cette langue, comme dans d'autres langues, de différents types de connexion entre les «états de choses» désignés; à peu près:



Or, une connexion telle que celle de notre troisième type peut, naturellement, suggérer ou impliquer en tant que valeur secondaire (variante de contenu) une relation de dépendance «consécutive» ou «causale», valeur exprimée pour elle-même, en tant qu'invariante, dans d'autres langues.

6.3.5. Un problème particulier en ce qui concerne la parataxe est celui de l'éventuelle structure «interne» des constructions paratactiques, c'est-à-dire la question de savoir si, en dehors de fonctionner en tant qu'unités oppositives dans des structures paradigmatiques (du type *A et B // A atque B* etc.), ces constructions expriment aussi des rapports «orientés» entre les éléments qui les constituent. On ne résout pas cette question en disant simplement que, par définition, les constructions paratactiques, en particulier les copulatives, n'exprimant pas de rapports explicites de dépendance ou de détermination, ne présentent pas de structure syntagmatique ou interne. En effet, il est évident, tout d'abord, que l'ordre des éléments n'est aucunement indifférent (et qu'il manifeste par là un certain rapport d'implication et presque de «dépendance») dans les constructions adversatives et disjonctives. Il est vrai que ces implications ou «dépendances» peuvent être réduites dans ces cas aux oppositions fonctionnelles des paradigmes respectifs. Mais des rapports analogues sont exprimés aussi dans les constructions copulatives, dans lesquelles souvent l'agencement des éléments «additionnés» n'est pas indifférent non plus. Ainsi, par exemple: *Il commit un crime et fut mis à mort*, *Il étudia à l'université et devint médecin*, *Elle se maria et eut un enfant* ne disent pas la même chose que les constructions à ordre inverse: *Il fut mis à mort et*

commit un crime, Il devint médecin et étudia à l'université, Elle eut un enfant et se maria. Or, dire que des constructions paratactiques expriment des rapports internes de «dépendance», revient à dire que «la parataxe contient de l'hypotaxe» ou que «la parataxe est aussi hypotaxe», ce qui paraît paradoxal. Mais, en réalité, le paradoxe est facile à résoudre: il s'agit effectivement à la fois de parataxe et d'hypotaxe, mais non pas au même niveau de structuration grammaticale. Chacune de ces unités représente une unité du même niveau que les éléments qui la constituent dans la couche de la phrase, et, dans ce sens, ce sont toujours des constructions paratactiques. Mais elles expriment en même temps des rapports internes de dépendance en ce qui concerne le sens du discours et manifestent, par conséquent, des fonctions syntagmatiques au niveau du texte: les éléments B de ces constructions, coordonnés au niveau de la phrase, sont subordonnés aux éléments A en tant qu'unités textuelles. Mutatis mutandis, on a dans ces cas, à la rigueur, le même phénomène qu'on a, par exemple, dans le cas des phrases introduites par *donc, par conséquent, car* (ou, en allemand, par *folglich, also, denn*) où il s'agit précisément d'hypotaxe au niveau du texte. C'est, du reste, dans ce sens que, dans la grammaire traditionnelle et scolaire, les phrases «conclusives» et «causales-explicatives», tout en exprimant des contenus semblables à ceux des propositions subordonnées, sont considérées, non sans raison, comme des propositions «principales» ou «indépendantes»: en effet, ce sont des indépendantes au niveau de la phrase, mais ce sont des éléments subordonnés en tant que sections de certaines unités de contenu au niveau supérieur du texte.

6.4.1. L'antitaxe (remplacement ou substitution) est la propriété en vertu de laquelle une unité d'une couche grammaticale quelconque déjà présente ou virtuellement présente («prévue») dans la chaîne parlée peut être représentée — reprise ou anticipée — par une autre unité à un autre point de la chaîne parlée (dans le discours individuel et dans le dialogue), l'unité «substituante» pouvant être une partie de l'unité substituée, un instrument ayant spécifiquement cette fonction ou même zéro. C'est un phénomène assez bien connu dans le domaine des pronoms qui «remplacent» (= représentent) des lexèmes (mots ou groupes de mots), même des lexèmes non existants en tant que tels dans la langue, comme dans le cas des pronoms «neutres» (fr. *ceci, cela*, esp. *esto, ello*, allem. *das, dies*, angl. *it* etc.) qui peuvent se rapporter à un fait, à une circonstance ou à une situation. Mais le phénomène de l'antitaxe est en réalité beaucoup plus vaste et concerne, en principe, toutes les couches grammaticales, de la couche du texte jusqu'à celle des éléments minimaux. Ainsi, la reprise au moyen de fr. *oui, non, si*, ou d'allem. *ja, nein, doch*, concerne (sans distinction) les niveaux de la phrase et du texte; et la non-répétition (reprise par zéro) d'une préposition dans la coordination des compléments ou (en français, allem. etc.) du pronom sujet dans la coordination de deux ou plusieurs verbes concerne la couche des éléments minimaux.

A l'intérieur de l'antitaxe, on peut distinguer du point de vue «constitutionnel» l'anticipation et la reprise (ou «anaphore»), c'est-à-dire la représentation «en avant» et «en arrière»; ceci, même pour la représentation par zéro. Ainsi, allem. *das*, dans *Das sind meine Bücher*, et les pronoms interrogatifs de toute espèce (substantifs, adjectifs, adverbes), sont presque constamment des «anticipateurs», tandis que allem. *darin, daher*, fr. *y, en*, sont des anaphoriques (instruments de reprise). D'autre part — et du point de vue fonctionnel — il faut distinguer l'antitaxe purement matérielle, dans laquelle l'unité substituante a la même fonction que l'unité substituée, et l'antitaxe fonctionnelle, dans laquelle l'unité substituante, en plus de représenter l'unité substituée, a aussi une fonction bien à elle, propre au domaine de la substitution. Ainsi, dans esp. *Clara y duramente*, on a une antitaxe purement matérielle (le zéro anticipateur de *clara* a exactement la même fonction que *-mente* dans *duramente*), tandis que dans la reprise au moyen de *oui, non, si*, on a affaire à une antitaxe fonctionnelle, puisque ces particules, en dehors de représenter ce qui a été dit par l'interlocuteur (en constituant par là des «pro-phrases» ou des «pro-textes»), expriment aussi une prise de position de la part du sujet parlant: l'accord ou le désaccord avec un contenu manifesté par l'interlocuteur.

A la rigueur, l'antitaxe est un phénomène «transphrastique», un phénomène du plan du «discours» ou «texte», d'un côté parce qu'elle concerne la constitution du discours en tant que tel, la structuration matérielle et fonctionnelle de la chaîne parlée, en accord avec des relations présentes dans la chaîne elle-même, de l'autre, parce qu'elle ignore les frontières entre les phrases, en fonctionnant indépendamment de ces frontières aussi bien dans une seule et même phrase que dans plusieurs phrases à la fois et, le plus souvent, précisément au-delà des limites entre les phrases. Par conséquent, ce phénomène appartient au domaine de la linguistique du texte. Cependant, l'antitaxe doit aussi être étudiée et décrite dans la grammaire des langues, même dans une «phrase-grammar», parce que le langage remplacé présente des procédés matériels et des fonctions qui lui sont propres et parce que les langues en tant que systèmes paradigmatiques présentent une remarquable diversité à cet égard: c'est-à-dire, parce que le langage remplacé a sa propre grammaire idiomatique, différente de celle du langage non remplacé. L'antitaxe est, certainement, un phénomène concernant la syntagmatique du discours, mais les différentes langues ont des paradigmes matériels et fonctionnels destinés précisément à la réalisation de ce phénomène.

6.4.2. Ainsi — en ce qui concerne l'antitaxe matérielle —, dans la réponse à une question, l'allemand, le portugais, le serbo-croate etc. peuvent reprendre une forme verbale périphrastique à l'aide de l'auxiliaire à lui seul: allem. *Hast du gelesen?* - *Ich habe* (ou *Habe ich*), *Wirst du singen?* - *Ich werde*; port. *Tens viajado?* - *Tenho*; serbo-cr. *Jesi li čitao?* -

Jesam («As-tu lu?» - «J'ai lu» [mais littéralement: «Je suis», correspondant dans ce cas, en tant qu'auxiliaire, à fr. *j'ai*]), *Čitat-ćeš?* - *Hoću* («Liras-tu?» - «Je lirai» [mais littéralement: «Je veux», auxiliaire du futur]). Par contre, cette possibilité n'est pas donnée en français, italien, roumain etc., langues dans lesquelles on pourrait tout au plus reprendre une forme périphrastique du passé à l'aide du participe (possibilité qui, du reste, existe aussi en allemand, portugais, serbo-croate etc. et qui y exprime une nuance différente de celle qui est exprimée à l'aide de la reprise par l'auxiliaire). En espagnol, dans une série d'adverbes coordonnés, on n'exprime normalement le dérivatif adverbial *-mente* qu'une seule fois, à la fin de cette série, c'est-à-dire que ce *-mente* est anticipé par zéro (par ex. *Le habló dura y francamente*, «Il lui parla durement et franchement»), tandis que cette possibilité n'a pas réussi à s'établir en tant que procédé régulier en italien (où elle a toujours été une possibilité marginale) et ne se présente pas en français. Et en catalan, on a dans ce cas un procédé antitactique parfaitement analogue, mais qui est exactement l'inverse de l'espagnol, étant une reprise du dérivatif à l'aide de zéro: *Li parlà durament i franca*. L'anticipation du déterminé d'une série de composés à l'aide de zéro (par ex. *Taschen-, Wand- und Turmuhren*) est un procédé typique et tout à fait régulier de l'allemand, tandis qu'il est d'application sporadique dans les langues romanes (par ex. esp. *socio- y etnolingüística*), où il n'est vraiment courant que pour certains composés à préfixes prépositionnels (par ex. fr. *l'avant et l'après-guerre*, à peu près comme allem. *die Vor- und Nachkriegszeit*).

Quant à l'antitaxe fonctionnelle, on doit souligner que les fonctions et catégories fonctionnelles du langage remplacé sont souvent différentes de celles qui se présentent dans le langage non remplacé et, en même temps, différemment structurées selon les langues. Ainsi, en allemand et dans beaucoup d'autres langues (français, italien, anglais etc.), l'opposition de nombre est supprimée pour le pronom interrogatif personnel: *Wer ist gekommen?* et même *Wer sind diese Leute?* (cf. fr. *Qui est venu?*, *Qui sont ces gens?*), tandis qu'elle subsiste en espagnol, quoique non pas exactement dans les mêmes conditions que dans le langage non remplacé: on emploie le pluriel si on sait (ou on dit explicitement) qu'il s'agit de plusieurs personnes (*¿ Quiénes vinieron?*, *¿ Quiénes son estas personas?*); sinon — c'est-à-dire, si on sait qu'il s'agit d'une seule personne ou si on n'est pas renseigné à propos des participants à une action — on emploie le singulier (*¿ Quién vino?*). En allemand, les oppositions de genre et de nombre sont également supprimées pour le relatif-interrogatif (direct et indirect) employé en tant que nom prédicatif («attribut»); par conséquent, dans cet emploi, ce pronom se présente toujours sous la forme du neutre singulier: *Welches ist der Unterschied?* *Welches waren diese Bücher?* (mais naturellement: *Welchen Unterschied sehen Sie?* *Welche Bücher haben Sie gelesen?* etc.). Et il en est de même pour le pronom démonstratif employé dans l'anticipation:

Das ist eine Dame, Das sind Bücher (cf. dans le même sens, serbo-cr. *To su knjige*, «Ce sont [des] livres»). En français, on a cette même neutralisation pour *ce* (*c'est, ce sont*), mais non pas pour d'autres démonstratifs ni pour le relatif-interrogatif *quel, quelle, quels, quelles*. En espagnol, *Esto es un árbol* est possible sous certaines conditions, mais dans la plupart des cas on dit *Este es un árbol, Esta es una puerta*; et en italien, *Questo è un albero, Questa è una porta, Questi sono libri*, sont les seules expressions normales (c'est-à-dire que le genre et le nombre doivent être prévus dans l'acte d'anticipation). Dans tous ces cas, il s'agit d'une réduction fonctionnelle dans le langage remplacé, par rapport au langage non remplacé. Dans d'autres cas, c'est le contraire qui se constate. Ainsi, en anglais, la catégorie de genre nominal ne se présente que dans le remplacement des noms par les pronoms personnels *he, she, it*; dans le langage non remplacé, c'est une catégorie «couverte» ou «latente», c'est-à-dire qu'elle n'y fonctionne pas. Cf. aussi le cas de allem. *Ich sehe es - Ich bin es*, fr. *Je le vois - Je le suis*, esp. *Lo veo - Lo soy*, ital. *Lo vedo - Lo sono*, où la même forme se présente pour le complément d'objet neutre (en allemand) ou masculin singulier et pour le remplacement d'un nom prédicatif de n'importe quel genre et nombre (par exemple, pour répondre affirmativement à une question telle que *Sind Sie Arzt?*, *Êtes-vous médecin?*). Et on remarquera que, dans d'autres langues, on a bien le remplacement pronominal du complément d'objet, mais non pas le même type de remplacement du nom prédicatif; c'est le cas de l'anglais et du roumain où l'on a *I see it, O väd*, mais non pas **I am it, *O sint*.

6.4.3. Par conséquent, dans la description grammaticale d'une langue donnée, il faut se demander tout d'abord quels sont les types d'antitaxe qui y fonctionnent, ou si tel ou tel type existe dans la langue à décrire. Ensuite, si ce type existe, quelles sont les oppositions dans lesquelles il se réalise, c'est-à-dire quel est le paradigme fonctionnel qui y correspond. Et, finalement, quel est le rendement fonctionnel de ces oppositions dans l'usage linguistique, la norme de réalisation des fonctions respectives. Considérons à cet égard l'exemple de la reprise textuelle du type *ja, nein, doch*, fr. *oui, non, si*. Tout d'abord, on constate que ce type de reprise existe dans beaucoup de langues modernes et qu'il existait aussi en grec ancien, mais qu'il n'existait pas en latin. En effet, en latin on répondait normalement en répétant le verbe: *Fecistine hoc?* - *Feci* (ou *Hoc feci*) / *Non feci*. Ensuite, on constate que ce type de reprise est différemment structuré dans les différentes langues. Ainsi, en allemand et en français on a le paradigme: *ja - oui* («affirmation de l'affirmé dans la question, ou plutôt dans la présupposition de celle-ci») / *nein - non* («négation aussi bien de l'affirmé que du nié dans la question») / *doch - si* («affirmation du nié»). En espagnol et en italien, par contre, on n'a en tant qu'opposition de base que: *sí* («affirmation du contenu de la question, indépendamment du 'signe' positif ou négatif de

celle-ci») / *no* («négarion de ce même contenu»). En russe, on a aussi une opposition de base à deux termes — *da* / *net* —, mais c'est une opposition entièrement différente; en effet, elle n'affirme ni ne nie directement le contenu (l'état de choses) désigné par la question, mais exprime uniquement l'accord ou le désaccord avec le «signe» (positif ou négatif) de celle-ci: «oui - oui» ou «non - non» = *da*, «oui - non» ou «non - oui» = *net*. Et en japonais, la particule qui correspondrait à peu près à fr. *oui* ou à allem. *ja* n'implique aucune prise de position concernant la valeur ontique du contenu exprimé par l'interlocuteur et dit plutôt qu'on suit ce qu'il dit, qu'on comprend ou qu'on est prêt à interpréter ce qu'il communique (à peu près comme fr. *Oui, oui... continuez; je vous écoute*). Finalement, en ce qui concerne la norme de réalisation, on remarquera qu'il ne suffit pas de constater l'identité ou presque de certaines oppositions au niveau du système de possibilités pour justifier leur rendement fonctionnel dans l'usage: celui-ci doit être constaté en tant que tel dans la parole. Ainsi, le roumain et le portugais disposent pour la reprise que nous sommes en train de discuter à peu près des mêmes possibilités que l'espagnol ou l'italien: roum. *da* / *nu*, port. *sim* / *não*; mais les deux langues préfèrent dans l'usage courant le type latin de la réplique à verbe conjugué, surtout quand il s'agit d'une réplique affirmative (on aura remarqué que roum. *da* est un emprunt — récent — au slave). Ceci, même si, à côté du verbe, on peut employer en plus la particule d'affirmation ou de négation (par ex., port. *faço, sim; não faço, não*). Et le portugais emploie ce type de réplique même avec des verbes situatifs tels que «habiter»: *Mora aqui o senhor Gomes?* («Habite-t-il ici M. Gomes?») - *Mora* («Il habite»), ou bien *Mora, sim* et, moins couramment, *Sim, mora*.

Conclusions et perspectives.

7.1. On a vu que la grammaire fonctionnelle, dont on vient d'esquisser les fondements et principes, est et doit être la partie centrale et «déterminante» de toute grammaire et que, dans le fond, elle l'est toujours, du moins implicitement, même quand on l'ignore ou qu'on le nie, puisque la fonction, le signifié grammatical, constitue la pierre de touche, le point de repère indispensable de toute question de grammaire. En effet, la grammaire «constitutionnelle» dépend entièrement de la grammaire fonctionnelle; ceci, non seulement en raison du rapport objectif et réel entre le signifié et le signifiant — c'est-à-dire, non seulement parce que la structuration du contenu constitue la «substance» réelle de la grammaire, tandis que les structures matérielles n'en représentent que la manifestation extérieure en vue de la communication —, mais aussi parce que — à cause des fréquentes homophonies qui font que les paradigmes matériels empiètent les uns sur les autres — les structures constitutionnelles ne peuvent être objectivement établies que par rapport aux fonctions. Ainsi, esp. *casas*, «maisons», appartient à un certain paradigme matériel en vertu de sa fonction, et non pas l'in-

verse, la même forme matérielle pouvant appartenir aussi au paradigme du verbe *casar*. Une grammaire purement constitutionnelle faite sans référence aux fonctions grammaticales, en plus d'être rationnellement absurde, est empiriquement impossible; et, en effet, chaque fois qu'on a prétendu en faire (par exemple, en se fondant uniquement sur la «distribution»), on a aussi eu recours, bien que subrepticement, à des critères fonctionnels. De la même façon, la grammaire «relationnelle» dépend de la grammaire fonctionnelle, étant donné que les «relations» peuvent être constatées et délimitées avec cohérence uniquement par rapport aux paradigmes fonctionnels déjà établis en tant que tels et que les possibilités de désignation, les «variantes fonctionnelles», ne peuvent être identifiées, délimitées et justifiées que par rapport aux unités fonctionnelles, et non pas l'inverse. Et c'est uniquement la grammaire fonctionnelle qui correspond par définition (c'est-à-dire, de par sa nature), à la grammaire réelle, au système grammatical de chaque langue, système qu'elle se propose, précisément, non pas de construire arbitrairement (ou de «simuler»), mais de découvrir et de rendre explicite: de décrire dans sa réalité objective. La grammaire constitutionnelle, même cohérente, ne fait que constater la manifestation extérieure de ce même système; et la grammaire relationnelle, se concentrant sur les types de désignations, ne correspond pas chaque fois à un système grammatical donné, mais plutôt à des possibilités universelles du langage et des langues.

7.2. Cependant, la grammaire fonctionnelle n'occupe pas dans la linguistique actuelle la place et elle n'y a pas le poids qui devraient lui revenir en raison de ses fondements épistémologiques; et, en partie, elle se présente plutôt comme une tâche à accomplir: tâche de la linguistique fonctionnelle proprement dite, c'est-à-dire de toute linguistique soucieuse de la réalité objective des langues et, dans la mesure où toute linguistique doit dans un sens ou dans l'autre se rapporter aux fonctions et aux structures fonctionnelles réelles, de la linguistique tout court. Acheminée dans la bonne direction depuis Humboldt, la grammaire fonctionnelle, pour toute une série de raisons, a subi une stase au XX^e siècle, surtout au cours des dernières décennies. Ceci, même dans le cadre des différentes formes du «structuralisme», qui, pourtant, continue précisément l'orientation épistémologique inaugurée par Humboldt. Parmi les raisons qui ont contribué à cette situation apparemment paradoxale, on peut rappeler, premièrement, la thèse selon laquelle la phrase appartiendrait à la «parole» et non pas à la «langue» (Saussure), thèse, à notre sens, mal formulée ou mal comprise, mais qui, précisément pour cette raison, a contribué à faire négliger dans le cadre du structuralisme les études de syntaxe «supérieure», en particulier de syntaxe de la phrase. Ensuite, l'idée selon laquelle les couches supérieures de structuration grammaticale ainsi que les fonctions syntagmatiques propositionnelles seraient en principe, ou largement, «universelles», c'est-à-dire à peu près les mêmes dans toutes les langues, de sorte qu'on

n'aurait pas intérêt à les établir pour chaque langue en particulier, dans une grammaire «idiomatique» («*einzel sprachlich*»), et, par conséquent, la tendance à réduire la syntaxe supérieure à l'examen des structures syntagmatiques «constitutionnelles» (par ex., ordre des éléments S, V, O), en faisant abstraction des paradigmes qui y fonctionnent ou en ignorant tout simplement ces paradigmes. En plus, on a eu la non-considération (ou, plutôt, la considération insuffisante) du signifié dans le structuralisme américain — ce qui a aussi contribué à concevoir la grammaire en premier lieu comme grammaire constitutionnelle («morphologie») — et la non-distinction entre le signifié et la désignation, ou la réduction du signifié à la désignation, dans le cadre de ce même structuralisme ainsi que dans les théories grammaticales à base «logique», dans la soi-disant «sémantique» générative et dans la plupart des formes de la «grammaire des cas». Certes, on a enregistré au XX^e siècle des contributions fonctionnelles remarquables concernant la syntaxe du mot et du groupe de mots (par exemple, à propos de certains systèmes verbaux). La grammaire des dépendances a été établie, dans un sens réaliste et par là salutaire, des structures constitutionnelles fonctionnellement motivées. Notre connaissance des fonctions syntagmatiques au niveau de la phrase a fait des progrès décisifs grâce à cette même «grammaire des dépendances» et, surtout, grâce aux recherches de syntaxe fonctionnelle d'Emilio Alarcos Llorach et de son école d'Oviedo. Et on a eu des contributions partielles importantes concernant d'autres aspects de la syntaxe fonctionnelle, jusqu'au niveau même de la phrase et du texte, par exemple, de la part de la nouvelle École de Prague et du structuralisme anglais. Mais tout cela est encore trop peu par rapport à ce qu'il reste à faire, surtout dans l'application pratique des principes fonctionnels. La plus grande partie de l'édifice de la grammaire fonctionnelle n'est qu'esquissée, elle n'est pas encore construite.

Pour le reste, c'est-à-dire au dehors des différentes orientations fonctionnalistes (et c'est un «reste» non négligeable...), c'est surtout la non distinction entre le signifié et la désignation (ou la réduction du signifié à la désignation) qui, en dépit de certaines conquêtes partielles, paralyse le développement cohérent de la grammaire fonctionnelle dans le sens juste et souhaitable. En effet, si on fait abstraction des différentes tentatives de construire une grammaire purement constitutionnelle et de la grammaire relationnelle faite sans référence aux paradigmes fonctionnels de chaque langue — et qui, de ce fait, est nécessairement grammaire universelle ou universaliste, et non pas grammaire idiomatique («*einzel sprachlich*»), ou grammaire synthétique de l'activité de parler, et non pas grammaire analytique des langues —, ce qu'on fait, même dans la grammaire prétendument «sémantique», c'est une grammaire des types de désignation qui ignore ou néglige les contenus de langue, les structures fonctionnelles proprement dites. Et même sous le nom de «grammaire fonctionnelle» («func-

tional grammar»), on fait parfois, dans le fond, une grammaire de la désignation, c'est-à-dire non pas une grammaire fonctionnelle dans le sens propre de ce terme.

Université de Tübingen

Eugenio COSERIU

Indications bibliographiques

L'auteur de cette étude a consacré aux fondements et principes ainsi qu'à la construction organique de la syntaxe fonctionnelle toute une série de travaux publiés à partir de 1952, travaux dont les thèses, les démarches et les résultats partiels ont conflué dans cette première synthèse plus détaillée. Une esquisse antérieure est très succincte de la théorie grammaticale présentée ici se trouve dans: «Über Leistung und Grenzen der kontrastiven Grammatik», dans le volume *Probleme der kontrastiven Grammatik* (= *Jahrbuch 1969 des Instituts für deutsche Sprache [IdS]*), Düsseldorf 1970, pp. 9-30 (en particulier, 21-29); voir aussi *Lecciones de lingüística general* [= *LLG*], Madrid 1981, pp. 165-185 (en ce qui concerne les fonctions et les structures syntagmatiques et paradigmatisques), 261-267 (à propos des sections de la grammaire), et *Textlinguistik. Eine Einführung*², publ. par J. Albrecht, Tübingen 1981, pp. 22-24, 156-162 (à propos des couches grammaticales et de leurs propriétés), ainsi que, en ce qui concerne les structures paradigmatisques en syntaxe: «Coordinación latina y coordinación románica», dans: *Actas del III Congreso Español de Estudios Clásicos*, vol. III, *Coloquio de estudios estructurales sobre las lenguas clásicas*, Madrid 1968, pp. 35-57 (en particulier, 35-39), traduction allemande dans: E.C., *Sprache. Strukturen und Funktionen*³, Tübingen 1979, pp. 129-147 (en particulier, 129-132).

En ce qui concerne la véritable nature sémantique de la grammaire: «Semantik, innere Sprachform und Tiefenstruktur», *Folia Linguistica*, IV, 1970, pp. 53-63, et «Semantik und Grammatik», dans: *Neue Grammatiktheorien und ihre Anwendung auf das heutige Deutsch* (= *Jahrbuch 1971 des IdS*), Düsseldorf 1973, pp. 77-89. Au sujet de la distinction entre signifié et désignation, voire entre signifié, désignation et sens, ainsi qu'au sujet de l'opposition qui en découle entre grammaire du signifié (ou grammaire «sémantique») et grammaire de la désignation (ou grammaire «onomasiologique»), voir: «Bedeutung und Bezeichnung im Lichte der strukturellen Semantik», dans: *Sprachwissenschaft und Übersetzen*, publ. par P. Hartmann et H. Vernay, Munich 1970, pp. 104-121 (en particulier, 104-106, 117-119), et *Die Lage in der Linguistik*, Innsbruck 1973. En ce qui concerne les types de signifié et la délimitation du signifié grammatical: «Semantik, innere Sprachform und Tiefenstruktur», pp. 56-57; «Semantik und Grammatik», pp. 82-85; *Die Lage in der Linguistik*, pp. 9-10. Plus particulièrement au sujet du signifié catégoriel et du problème des catégories verbales («parties du discours»): «Sobre las categorías verbales ('partes de la oración')», *Revista de Lingüística Aplicada* (Concepción, Chili), X, 1972, pp. 7-25, repris dans: E.C., *Gramática, semántica, universales*, Madrid 1978, pp. 50-79. En ce qui concerne les rapports entre logique et grammaire et l'opposition entre la démarche «logique» et la démarche «sémantique» (ou proprement linguistique) en grammaire, voir: *Logicismo y antilogicismo en la gramática*, Montevideo 1957, trad. allemande

dans: E.C., *Sprachtheorie und allgemeine Sprachwissenschaft*, Munich 1975, pp. 210-233; trad. française («Logicisme et antilogicisme en grammaire») dans la *Revue des Langues Romanes*, 80, 1972, pp. 3-28; et «Logique du langage et logique de la grammaire», dans *Modèles logiques et niveaux d'analyse linguistique*, publ. par J. David et R. Martin, Paris 1976, pp. 15-33. Au sujet des rapports entre la grammaire générale et la grammaire d'une langue donnée: «Les universaux linguistiques (et les autres)», dans: *Proceedings of the Eleventh International Congress of Linguists*, Bologna 1974, pp. 47-73 (en particulier, 60-65), et «Verbinhalt, Aktanten, Diathese. Zur japanischen Ukemi-Bildung», dans: *Sprache und Sprachen. Festschrift für Eberhard Zwirner*, Tübingen 1979, pp. 35-55 (en particulier, 36-39). La plupart des exemples cités ou discutés ici proviennent, eux aussi, de ces travaux.

On remarquera en outre que la présente synthèse ne concerne que la théorie et la méthode de la grammaire en tant que sous-discipline dans le cadre de la linguistique fonctionnelle. Pour ce qui est des distinctions préalables que toute description linguistique fonctionnelle suppose, voir: «Structure lexicale et enseignement du vocabulaire», dans: *Actes du premier colloque international de linguistique appliquée*, Nancy 1966, pp. 175-217 (en particulier, 181-208), trad. allemande: «Einführung in die strukturelle Betrachtung des Wortschatzes», dans: *Strukturelle Bedeutungslehre*, publ. par H. Geckeler, Darmstadt 1978, pp. 194-238 (201-235). En particulier à propos de la distinction entre système et norme de la langue, voir: *Sistema, norma y habla*, Montevideo 1952, trad. allemande dans: *Sprachtheorie und allgemeine Sprachwissenschaft*, pp. 11-101. A propos des principes généraux de la description fonctionnelle des langues, voir: «Die funktionelle Betrachtung des Wortschatzes», dans: *Probleme der Lexikologie und Lexikographie (= Jahrbuch 1975 des IdS)*, Düsseldorf 1976, pp. 7-25, traduction française («L'étude fonctionnelle du vocabulaire. Précis de lexématique») dans: *Cahiers de lexicologie*, 29, 1976, pp. 5-23; un exposé beaucoup plus détaillé sur le même sujet se trouve dans *LLG*, pp. 188-250.